

LA VOIX DES COLLINES

TRIMESTRIEL D'INFORMATION, DE FORMATION
ET D'ACTION DU MONDE RURAL

HORS SERIE



L'agriculture familiale paysanne peut-elle développer notre pays ?

"Aucun Etat ne devrait confier la nourriture de sa population et son développement économique à des spéculateurs qui s'en iront dès que les profits seront plus intéressants ailleurs..."



Appui au Développement Intégral et à la Solidarité sur les Collines

ADISCO, 25, rue du Bututsi, Rohero II BP2695 Bujumbura

Tél: 00 257 22 25 75 20 / 00 257 22 25 93 38

adisco@cbinf.com - info@adisco.org - www.adisco.org



SOMMAIRE

Editorial

Par Deogratias NIYONKURU..... P.3

Mieux comprendre l'agriculture familiale

Accompagner le développement des exploitations familiales paysannes
Par Deogratias NIYONKURU..... P.4

Comment mettre en place une Exploitation Familiale Intégrée (EFI) ?
Par Libère BUKOBERO..... P.8

La place des organisations paysannes dans l'amélioration des exploitations familiales paysannes
Par Scholastique HARUSHIYAKIRA & Emmanuel NINTUNZE..... P.11

Agriculture familiale au Burundi : succes stories..... P.15

L'agriculture familiale face aux politiques agricoles

Comment financer l'amélioration des exploitations familiales paysannes ?
Par Léon NDIKUNKIKO P.19

Les exploitations familiales paysannes face à la question foncière
Par Jonas Eric UWIZERA P.21

La position des politiques face à l'agriculture familiale
Propos recueillis par la Rédaction..... P.28

Le développement de l'agriculture familiale passe avant tout par des choix politiques courageux
Par Deogratias NIYONKURU P.27

Post scriptum

Feuille de route pour améliorer les exploitations familiales paysannes
Par Deogratias NIYONKURU P.27

Directeur de publication :
Deogratias NIYONKURU

Directeur Adjoint :
Léon NDIKUNKIKO

Rédacteur en chef :
Jonas Eric UWIZERA

Comité de rédaction :
Deogratias NIYONKURU, Léon NDIKUNKIKO, Jonas Eric UWIZERA, Libère BUKOBERO, Espérance KANEZA, Donatien MBONABUCA, Frénarie NSABIMANA, Scholastique HARUSHIYAKIRA, Emmanuel NINTUNZE.

Editeur :
ADISCO, 25, rue du Bututsi, Rohero II BP2695 Bujumbura
Tél: 00 257 22 25 75 20
00 257 22 25 93 38
adisco@cbinf.com
info@adisco.org
www.adisco.org

Retrouvez ce journal :
au siège d'ADISCO à Bujumbura ; aux bureaux des fédérations des caféiculteurs à Bujumbura, Gitega, Ngozi, Kayanza, Kirundo, les Unions et coopératives Haguruka, les mutuelles de santé des caféiculteurs du Burundi

Il n'y a plus qu'au Burundi que l'on peut se permettre de traiter l'agriculture familiale paysanne d'archaïque sans soulever le tollé des organisations paysannes, de la société civile et de tous les acteurs de développement. Espérons que la situation va évoluer avec la proclamation de 2014 comme année internationale de l'agriculture familiale par les Nations unies.

De fait, Il existe des chiffres qui font peur. 90% de la population burundaise vivent de l'agriculture de subsistance et la taille moyenne des exploitations serait de 0.5ha. Des études très détaillées que nous avons conduites dans les régions du Buyenzi et du Kirimiro indiquent que dans ces deux régions agricoles par excellence, la taille moyenne des exploitations est seulement de 0.38 hectares.

Malgré ces faits graves, la très grande majorité des décideurs politiques et des conseillers techniques étrangers ne jurent que par le développement d'une agriculture commerciale qui serait la seule à pouvoir sortir notre pays de la pauvreté.

Force est de reconnaître cependant que l'agriculture commerciale n'est rentable que dans certaines conditions très précises et tout d'abord lorsque il existe des espaces suffisantes qui permettent de réaliser des économies d'échelle. C'est précisément ce qui manque au Burundi. Tous les agronomes savent parfaitement que le coût le plus important en agriculture demeure celui de la main d'œuvre qui représente souvent jusqu'à 70% des charges. Il est dès lors très difficile de concurrencer l'agriculture familiale dans laquelle la main d'œuvre n'est pas rémunérée ou l'est très faiblement.

Et cela d'autant plus que les paysans font régulièrement face à des invendus ou sont obligés de céder leur production à vil prix à certaines périodes de l'année comme l'illustre la photo de couverture.

Plusieurs pays africains (Cameroun, Bénin) ont tenté de lancer des "élites" (fonctionnaires, salariés du secteur privé ou hommes d'affaires) dans l'agriculture dite moderne. L'expérience s'est soldée par des échecs patents avant de se rendre compte que l'agriculture et en particulier l'élevage exigent que le propriétaire vive en permanence dans son exploitation et en particulier tout près de sa vache ou de son cochon.

La très grande majorité des fonctionnaires burundais a déjà tenté de valoriser les terres familiales ou achetées et a souvent dû abandonner l'expérience suite à des coûts intenable de main d'œuvre, à la mauvaise qualité du travail réalisé par les ouvriers mal surveillés et surtout suite à un grave phénomène de vols dans les champs. Les quelques personnes qui réussissent sont celles qui profitent de véhicules et carburant de l'Etat pour assurer le suivi rapproché de leurs exploitations.

Malgré les performances limitées de l'agriculture paysanne, nous devons nous rendre à l'évidence. C'est elle qui continue à nourrir l'ensemble du pays et elle y réussit sauf dans des cas plutôt limités de perturbations climatiques comme toutes circonscrites. C'est elle aussi qui, au travers de plantations familiales de café, de thé et autres cultures assure l'essentiel des revenus et des devises au pays. C'est également elle qui produit les importants invendus que l'on retrouve sur nos

marchés locaux où le paysan brade sa récolte à quasi rien pour pouvoir rentrer avec un peu de sel.

Continuer à traiter cette agriculture d'archaïque représente donc une grave injure à nos courageux paysans et paysannes. Des millions de dollars sont investis chaque année dans l'agriculture dite moderne sans produire les effets escomptés et on ne cesse d'en demander davantage comme si la question fondamentale était l'argent et non les hommes.

Le moment ne serait-il pas enfin venu de reconnaître que ce sont les experts étrangers et nationaux qui font la loi dans les ministères de l'agriculture qui devraient changer et non d'abord les paysannes et les paysans ?

Des recherches très récentes viennent de prouver que l'association des cultures tant décriées par les agronomes permet de produire 1.5 fois plus que les cultures pures. Le paysan africain qui a vraiment défié les cultures pures malgré les pressions des agronomes et des décideurs politiques avait une fois de plus fait le meilleur choix.

Les pressions actuelles sur les paysans pour qu'ils rentrent dans des approches " filières " ou dans la spécialisation ou la régionalisation représentent également des schémas tellement risqués que l'on doit s'interroger sur les véritables intentions de leurs promoteurs. Comment survivra un paysan qui aura consacré l'essentiel de ses terres à une seule culture, si cette dernière est attaquée par une épidémie comme celle qui frappe actuellement le manioc ou les bananiers ? Comment va-t-on compenser les pertes que subiraient des paysans en cas de chute du prix de la filière en promotion ?

Le paysan a raison de refuser que sa nourriture soit arrimée sur les cours de la bourse dont il n'a aucun contrôle. La promotion puriste des filières est une manœuvre des pays riches et des multinationales pour soumettre à leur diktat les paysans et les pays du Sud. La volatilité actuelle des prix des denrées agricoles causées par la spéculation en bourse sur les produits agricoles et les émeutes de la faim qui s'en suivent en Afrique ne devraient elles pas nous servir de leçons ?

Le moment ne serait-il pas enfin venu, non pas dans la polémique, d'écouter les paysannes et les paysans nous enseigner comment faire pour améliorer l'agriculture au Burundi, eux qui le réussissent tant bien que mal dans des conditions très difficiles et en tout cas mieux que les agronomes.

C'est ce que veut tenter le présent hors série de la Voix des Collines consacré à l'agriculture familiale paysanne.

Nous voudrions inviter les experts à abandonner ne fut-ce que quelques minutes leurs apriori pour écouter cette autre voix. Nous profitons de cette occasion pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de Noël et une heureuse année 2013 en vous souvenant que les petits paysans qui produisent les aliments dont nous allons nous régaler ont également droit à une fête et une vie décente.

Deogratias NIYONKURU



Mieux comprendre l'agriculture familiale

Accompagner le développement des Exploitations familiales paysannes

Il existe un discours soutenu y compris au sein des ministères de l'agriculture de la plupart des pays d'Afrique et chez les bailleurs de fonds selon lequel il faut plutôt confier l'agriculture à des personnes mieux formées et mieux nanties pour booster la production agricole et semble-t-il assurer la sécurité alimentaire de notre pays.

Mais où est-ce que les populations rurales vont trouver l'argent pour acheter cette nourriture produite par l'agriculture commerciale? Comment les huit millions de petits producteurs agricoles burundais vont s'occuper et compenser les ressources qu'ils trouvaient dans la petite agriculture si décriée? Pour nous en tout cas, la voie unique se trouve dans l'accompagnement des petites paysannes et petits paysans à améliorer leurs systèmes de production. Elle nous semble être la seule équitable, durable et susceptible de tirer notre pays de la pauvreté.

Le développement n'est pas avant tout un problème technique

La quasi totalité des experts du développement rural et agricole sont convaincus que les faibles performances de l'agriculture paysanne sont dues à l'ignorance des paysans et à la faible utilisation des semences de qualité et des engrais minéraux. Ces affirmations faciles ont conduit à investir des fonds colossaux dans des programmes de vulgarisation agricole dont le plus tristement célèbre est le "training and visit" de la Banque Mondiale des années 90.

Les résultats obtenus ont été très décevants. Aujourd'hui le FIDA, s'est lancé dans les expériences de chantier-école ou de champs-école sans plus de succès.

L'expérience du jardinier du prêtre ou du "blanc" qui sème parfaitement en ligne des cultures pures chez son patron, mais qui, dans sa propre exploitation mélange les cultures et ne sème presque jamais en ligne devrait suffire pour nous convaincre que la question n'est pas avant tout technique. On ne dira pas que cette personne ne sait pas semer en ligne ou qu'il n'a pas pu expérimenter les avantages, s'il en existe, des cultures pures. L'autre exemple de la grave erreur est de croire que le caféiculteur burundais ne sait pas tailler son caféier et qu'il faille le lui apprendre chaque année et cela depuis près d'un siècle. Rendons-nous à l'évidence que le problème se trouve donc ailleurs.

Nous avons d'ailleurs constaté que les experts actuels engagés dans les programmes de développement agricole sont des techniciens très compétents et même parfois très pointus dans des domaines techniques (irrigation, semences, sélection), mais qu'il existe rarement de véritables cadres de développement, ayant une réelle expérience dans le travail avec les paysans pauvres.

Pour autant que l'on prenne un peu de temps pour communiquer avec les paysannes et les paysans et non de les traiter avec condescendance dans des missions éclairs, on découvrira de profondes réalités.



Culture pure de haricot



Cultures associées haricot-maïs-manioc



1. Le travail agricole est très pénible et les paysans ne voient pas pourquoi ils doivent consentir des efforts supplémentaires (semis en ligne, cultures pures) pour des résultats incertains ou limités. Le paysan n'est pas un entrepreneur au sens européen du terme. Son souci est de s'assurer de sa sécurité alimentaire et non de maximiser les revenus. Même dans les pays développés seules 5% des personnes sont des entrepreneurs qui prennent du risque pour investir leurs moyens dans une nouvelle entreprise. Le paysan veut vivre, jouir d'une vie simple et peu hasardeuse et non se lancer dans des innovations compliquées à l'instar de l'ouvrier européen qui se contente de faire "son boulot" et toucher son salaire mensuel. L'expérience, de part le monde, montre d'ailleurs que tout paysan qui réussit cherche immédiatement à quitter le monde rural jugé trop rude pour lui et pour ses enfants. L'agriculture est considérée aujourd'hui comme un métier dégradant, voire d'esclave. La phrase bien connue des personnes qui quittent le milieu rural pour descendre à Bujumbura est à ce point significative : « Ugomba kunsubiza ruguru kw'isuka ? » Veux-tu que je rentre reprendre la houe dans les collines ?



Ces deux photos montrent sur deux collines voisines un système réalisé avec le cash for work (en haut) et un autre grâce aux efforts propres des paysans (en bas) un an après les travaux en commune Kabarore.

2. Cette vie rude du monde rural conjuguée au fait que la survie dépend du bon gré du ciel (sécheresse, grêles, inondations, maladies) et que ses ressources sont aléatoires ont engendré un profond sentiment d'impuissance chez le paysan qui a perdu sa foi en lui et privilégie la survie sur l'ascension personnelle. Les crises cycliques qu'a vécues notre pays ont exacerbé cette perte de confiance et la recherche du mieux-être. Les paysans savent très bien que pendant quatre décennies, toute personne qui a essayé d'émerger a été systématiquement tuée. Après 1972, une bonne partie des paysans a refusé de scolariser les enfants pour leur éviter la mort. La disparition de l'élite paysanne a en même temps engendré un manque de modèles dans le monde rural que pouvaient imiter les autres. Découragé et sans référence, les paysans se réfugient dans l'alcool et les fêtes faciles pour tenter de se donner un certain sens et boucler ainsi le cercle vicieux de la pauvreté.

3. L'aide humanitaire a joué un rôle dévastateur de notre pays. Au plus fort de la crise 40% de la population burundaise aurait vécu de l'aide humanitaire. Malheureusement, cette situation se perpétue de manière insidieuse sous forme de « cash for work », de HIMO, etc. Les paysans sont rémunérés pour réaliser des travaux dans leurs propres exploitations. Il suffit de créer



une association plus ou moins visible pour recevoir chèvres, cochons, vaches avec un effort très limité. Les deux photos montrent sur deux collines voisines un système réalisé avec le cash for work et un autre grâce aux efforts propres des paysans un an après les travaux en commune Kabarore.

4. Notre pays dispose de très peu de cadres de développement. Il n'existe d'ailleurs pas d'une école de développement rural à notre connaissance. La plupart des agents de développement sont des techniciens (agronomes, économistes) parfois très compétents dans leur domaine de formation, sans aucune initiation aux techniques d'animation communautaire. Combien d'agents de développement partagent encore une



bière avec les paysans qu'ils dédaignent souvent parce que considérés comme pratiquant une agriculture archaïque ou arriéré : un discours que l'on entend jusqu'à des niveaux élevés de l'Etat. Combien de cadres sont capables dans notre pays de dormir dans les maisons des paysans et pouvoir discuter en confiance avec eux ? Quel est l'animateur que nous envoyons à une population donnée ? Une personne qui vraiment inspire confiance ou un cadre toujours pressé de quitter les paysans qu'il dédaigne ? De quelle religion/tribu/sexe est-il/elle ? D'où vient-il/elle ou sinon que fait-il/elle pour vraiment inspirer confiance à ceux qui, à premier abord se méfient de lui ?



Culture pure de maïs

Le premier pas à franchir pour aider les petits paysans à améliorer leurs systèmes de production consiste donc à les aider à reprendre confiance en eux et dans le métier d'agriculteur. Ce travail que l'on ne fait presque jamais est essentiel et même parfois suffit à lui seul à déclencher tout le reste. Il s'agit de **formation psycho humaine** qui participe à la libération du paysan. Deux méthodes, à ma connaissance ont fait quelques preuves, à savoir l'éducation populaire inspirée des écoles latino américaines et le développement par le rêve de l'APSS (*l'Association pour la Promotion de l'Elevage bovin au Sahel et en Savane*) au Burkina Faso.

De telles formations sont assurées à des paysannes et paysans bien sélectionnés et qui disposent d'un certain potentiel fondé sur des valeurs humaines et non sur des critères techniques (comment se présente sa maison ? Ses enfants vont-ils à l'école ?). Nous les appelons à l'ADISCO des "paysans ferment". Ce sont de telles personnes vivant au sein de la communauté qui servent alors d'animateurs endogènes non pour passer un message aux populations, mais les aider à réfléchir à la manière de mieux faire pour améliorer leurs exploitations et leur mode de vie.

Des techniques pas toujours éprouvées : l'approche filière en question

Le paquet technologique proposé au paysan burundais se résume très souvent au semis en ligne de cultures pures, à l'utilisation de semences améliorées et à l'usage des engrais minéraux.

Comme nous l'avons déjà vu, la superficie moyenne cultivée est de 0.38 ha. Un petit calcul très simple montre que si une telle superficie est cultivée de maïs, la culture chérie des agronomes, elle ne produirait dans d'excellentes conditions que 2 tonnes (6 tonnes/ha) de grains vendus à un million de francs dans les meilleures conditions et des coûts proches de 400.000 fr, soit un gain de 600.000 fr si on ne compte pas la main d'œuvre.

Une association bananier-haricot-maïs, ou bananier-manioc-haricot permet de doubler ces performances sans oublier les nombreux légumes qu'y ajoute le paysan. Les recherches très récentes conduites par l'IITA et notamment le CIALCA, l'ICRAF et la faculté d'agronomie de l'Université catholique de Louvain sont on ne peut plus claires. **Les associations des cultures sont économiquement plus rentables que les cultures pures.** Une association manioc haricot permet même d'augmenter la production du manioc et ne réduit celle du haricot que de 30%. Le paysan sur une même superficie produit donc doublement. Bien réfléchies, les associations de cultures ne baissent que 25% les rendements moyens des cultures associées et permettent donc de multiplier par 1.5 les rendements économiques globaux. Nous savons tous comment les agronomes burundais ont durement sanctionné tout paysan qui a cherché à introduire une autre culture dans un champ de caféier. Néanmoins des recherches très récentes de l'IITA et de l'ICRAF indiquent qu'une culture pure de café rapporte 1770 dollars US, une culture pure de bananiers 2340 dollars US et une association bananier-caféier dans des proportions bien définies produit jusqu'à 4410 dollars US. C'est dire qu'une association caféier-bananier est de loin plus rentable que les cultures pures sans oublier qu'elle



facilite le paillage et la fertilisation.

Il ne s'agit pas néanmoins de glorifier ici n'importe quelle association culturale et c'est pourquoi nous invitons la recherche à développer les modèles les plus performantes.

Il aura fallu des années pour arriver à cette conclusion que le paysan a eu raison de refuser systématiquement les cultures pures sans parler des risques qu'il court dans une monoculture. Il est donc essentiel aujourd'hui d'investir dans la recherche des combinaisons les plus profitables pour aider les paysans à améliorer leurs systèmes de production

Les dérives des approches filières sont nombreuses, il est étrange de constater combien les agronomes sommes en mal de solutions à proposer au monde rural continuent leur promotion. L'approche filière a connu ses moments de gloire dans les années 70 à 80 un peu partout en Afrique sous forme d'offices: office du coton, du café, du riz, du palmier avant d'être abandonnée suite à la dégradation des terres en monoculture.

Au Burundi, l'approche a culminé avec la deuxième République sous forme de sociétés régionales de développement qui prêchaient avant nos voisins du nord la régionalisation des cultures.

L'usage de l'engrais est essentiel pour augmenter la production agricole et le paysan burundais le sait parfaitement, mais si l'on voit les carapaces latéritiques qui se constituent dans le Kirimiro avec l'usage de l'engrais acidifiant DAP sans oublier son coût exorbitant dans la sous région, on peut comprendre les hésitations des paysans ou leur impossibilité à l'utiliser. Il est important dans notre pays de combattre à la fois le discours techniciste du 'tout engrais' ou le discours 'écologiste' du pas d'engrais du tout sauf si on offre aux paysans la possibilité de profiter de labels 'bio'.

En général, les paquets technologiques présentés aux paysans sont maximalistes et souvent peu adaptés à leur réalité. On vit aujourd'hui la triste réalité que les paysans sont en train d'abandonner les variétés de manioc dites tolérantes à la mosaïque mais peu adaptés aux usages paysans (bulobe, farine, ikivunde) pour revenir aux variétés traditionnelles sensibles à cette terrible maladie. Le creusage

de trous gigantesques de bananier qui se diffusent dans le pays exigent un effort tellement important et prennent tellement d'espace, l'intrant qui se raréfie de jour en jour. Les fossés antiérosifs dans 50% des cas se sont avérés moins performants que les simples haies antiérosives.

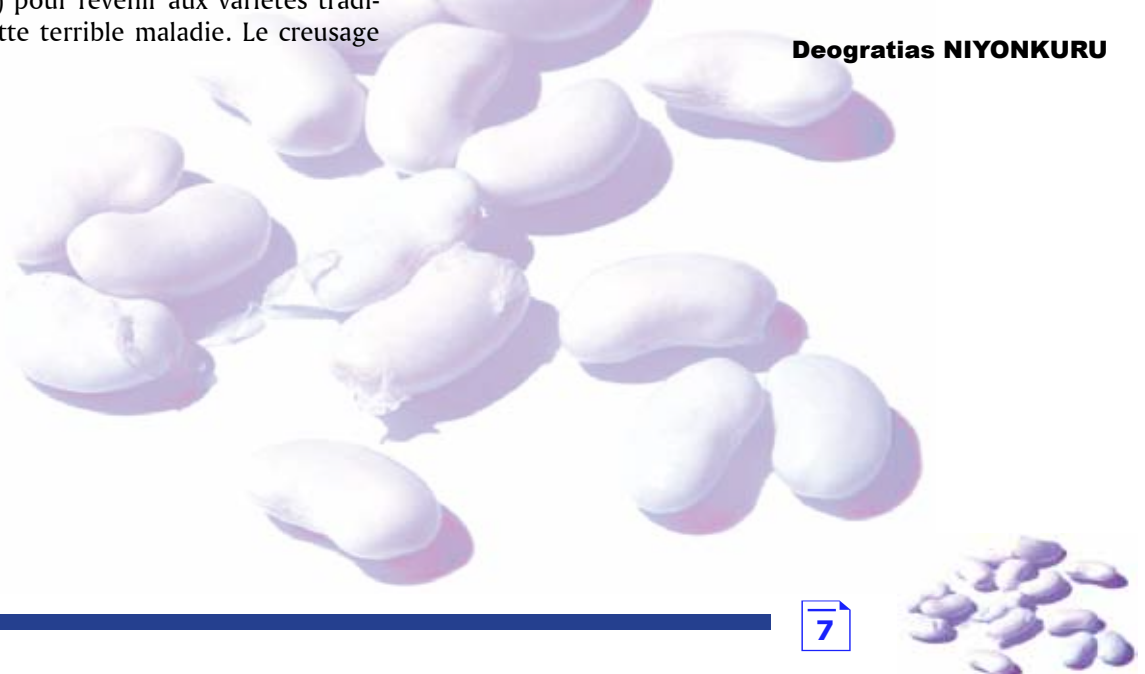
Cessons de traiter les paysans d'ignares et d'arriérés et mettons-nous plutôt à leur école. Les programmes d'amélioration des exploitations agricoles qui réussissent aujourd'hui sont ceux qui recherchent un moyen terme entre la technique idéale préconisée par les chercheurs (*How it should be done*) avec la valorisation des connaissances paysannes (*How it has been done*) pour proposer une combinaison acceptée par tous (*How it will be done*)

Le Burundi est fortement en retard dans la **valorisation des savoirs locaux dans les paquets technologiques** par rapport aux autres pays d'Afrique. C'est une priorité importante si nous voulons connaître quelques avancées.

J'ai eu la chance depuis 27 ans d'expérimenter la quasi-totalité des systèmes de vulgarisation agricole dans plusieurs pays d'Afrique et dans des contextes très différents : formation et visites, paysans modèles, chantiers ou champs-écoles (field farmers's school), etc. La conclusion que je peux en tirer est hélas très humble. La révolution agraire en Afrique si chère à AGRA et à ses nombreux adeptes ne se fera pas en Afrique que par petits pas. Nous devons accepter de nous mettre à l'école des paysans, de définir avec eux les améliorations qu'ils souhaitent, de les expérimenter avec eux. De tels systèmes se diffusent ainsi d'eux-mêmes et assez rapidement.

Pour que de tels systèmes deviennent durables, les paysans doivent évidemment trouver des marchés pour leur production, améliorer leurs capacités de négociation, stocker et pouvoir vendre à des moments plus propices sans entrer dans les spirales infernales de la spéculation, transformer progressivement leurs productions pour en tirer une meilleure plus value. De telles fonctions ne peuvent être assumées **qu'au sein de coopératives entièrement contrôlées par les paysans** et grâce à des **politiques nationales de soutien aux exploitations familiales intégrées**. Des aspects qui sont abordés dans les autres chapitres de ce hors série de "La voix Des Collines".

Deogratias NIYONKURU



Comment mettre en place une Exploitation Familiale Intégrée (EFI) ?



Introduction : La problématique de la compétitivité et de l'agriculture familiale

L'agriculture africaine au seuil du troisième millénaire est confrontée à des enjeux majeurs. L'agriculture actuelle est une agriculture de subsistance que tout le monde voudrait bien voir évoluée, mais comment ?

Dans le contexte de la globalisation et de la libéralisation des marchés, la grande majorité des dirigeants et des cadres de développement conçoivent la compétitivité comme l'affaire des seules (grandes) entreprises. Que deviendront alors les petits exploitants ruraux sinon des ouvriers agricoles payés à des salaires de misère ? Veut-on nous amener aux dangereuses situations de l'Amérique latine caractérisée par des "révolutions" sans fin ?

Il est donc impérieux de promouvoir le développement et la compétitivité de l'agriculture familiale si on veut éviter que l'Afrique entière ne sombre dans des guerres fratricides interminables.

Pour tenter de résoudre globalement toutes ces questions, la solution reste la formation d'un nouveau type d'acteurs que nous dénommons les agriculteurs fermentés à la mise en place d'exploitations familiales intégrées, continues et compétitives : les EFICC. Par continuité, nous entendons qu'un paysan devrait pouvoir récolter et vendre quelque chose chaque mois et s'assurer ainsi un revenu régulier à l'instar des salariés.

L'agriculture familiale pour survivre doit intégrer absolument la notion de continuité. Tant que l'agriculture ne sait pas assurer des revenus bien répartis sur toute l'année, au lieu de produits en pics, nous sommes exposés à l'insé-

rité alimentaire, à la destruction de l'environnement, aux déboires moraux (alcoolisme et polygamie) et à la misère.

Des revenus modestes bien répartis humanisent mieux l'homme que de gros revenus une fois par an. Il est connu par exemple que les agriculteurs de toutes les régions «font la fête» pendant les moments des récoltes et des ventes avant de plonger dans la misère et la famine les mois qui suivent. La plupart des fonctionnaires ont des revenus plus faibles que les agriculteurs, mais bien répartis sur toute l'année.

La continuité ne peut être assurée que par la diversification des spéculations sur base de choix judicieux et scientifiquement menés. Dans le meilleur des cas, un paysan devrait pouvoir vendre quelque chose chaque mois et s'assurer un revenu régulier comme les fonctionnaires. De tels choix devraient pouvoir assurer une production continue, la plus nourrissante et la plus rentable possible.

Une telle combinaison passe probablement par une association élevage - agriculture - arbres. Elle permettrait ainsi d'assurer la paix entre éleveurs et agriculteurs et d'assurer la protection durable de l'environnement. C'est une telle combinaison que nous dénommons les EFIC: les exploitations familiales intégrées, continues. Si les produits d'une telle exploitation peuvent être vendus à des prix compétitifs sur le marché, nous parlons d'EFICC.

Les éléments qui doivent être continus sont :

- La continuité alimentaire : le système doit assurer une



nutrition équilibrée tout au long de l'année ;

- La continuité économique : Il faut que chaque mois au moins et au mieux chaque jour, l'agriculteur puisse vendre quelque chose ;
- La fertilité continue : il faut s'assurer que la fertilité du sol s'améliore de saison en saison et en tout cas ne diminue jamais en veillant notamment à ce que l'érosion n'emporte aucun mm³ de terre.

Définition d'une EFICC

Une exploitation familiale intégrée, continue et compétitive se définit par ses termes :

1. **Cette exploitation est une petite entreprise** et diffère du simple champ paysan. Elle devrait avoir une superficie suffisante pour intégrer les différentes composantes ;
2. **C'est une exploitation Familiale** : utilise essentiellement la main d'œuvre familiale et diffère donc des exploitations commerciales ou industrielles ruineuses de campagnes ;
3. **C'est une belle exploitation**: elle doit avoir de belles cultures produites suivant les techniques agricoles. Les animaux domestiques doivent être de bonne race et vivre dans de bonnes conditions ;
4. **C'est une exploitation Intégrée** : elle comprend une composante agricole, animale et arbustive qui sont en complémentarité soit économique, soit de fumier soit de nourriture. L'intégration signifie aussi que le système utilise peu d'intrants externes. Il est donc FUIE (*faible utilisation d'intrants externes*) ou LEIA : *Low external input agriculture*) ;
5. **C'est une exploitation Continue** : production et revenu continus sur une base au moins mensuelle ;
6. **C'est une exploitation Compétitive** : les produits sont de qualité et possèdent un marché garanti et à des prix intéressants, à la fois pour le producteur et le consommateur.

Une EFICC comporte les 6 éléments suivants :

1. une culture ou un élevage - noyau qui doit être la base de l'activité de ce producteur ;
2. une composante spéculative: essentiellement destinée à produire de l'argent ;

3. une composante alimentaire de base destinée à assurer la sécurité alimentaire ;
4. une composante pérenne arbustive, soit des cultures pérennes, soit des cultures fruitières, soit des arbres utilitaires pour le bois, etc ;
5. s'ils ne sont pas encore représentés des arbres symboliques et utilitaires doivent être ajoutés (plantes médicinales, plantes symboles du rêve du producteur) ;
6. l'ensemble doit s'intégrer à la fois techniquement et économiquement dans un système complémentaire qui permet une production et une commercialisation de produits de qualité de manière continue et à des coûts compétitifs ;

Une culture ou un élevage noyau présente les caractéristiques suivantes :

1. la culture doit être de qualité, c'est à dire doit être équilibrée du point de vue alimentaire et jouir d'une symbolique élevée dans la région ;
2. elle doit produire de la manière la plus continue possible ;
3. la culture doit offrir la qualité en la plus grande quantité possible. Elle doit être suffisamment productive ;
4. elle doit régénérer le sol ou en tout cas ne doit pas être destructrice de la fertilité ;
5. la culture doit valoriser l'homme, c'est dire l'inciter au travail et non à la facilité ;
6. elle ne doit pas être trop délicate pour résister aux intempéries (pas une culture maraîchère par exemple).

Exemple de spéculations à mettre dans une EFI au Burundi selon les régions :

1. Spéculation noyau : Bananier, vache laitière, palmier à huile, poules pondeuses ;
2. Spéculations alimentaires : haricots, manioc, patates douces, riz, poules, lapins, sorgho ;
3. Cultures spéculatives : pomme de terre, cultures maraîchères, chèvres, ananas, arachide ;
4. Arbres utilitaires : café, arbres fruitiers, autres arbres (calliandra, Grevillea)
5. Plantes fourragères : Tripsacum, Setaria, Pennisetum, Leucaena, Stylosanthes, Brachiaria, Calliandra ;
6. Cultures protectrices contre l'érosion : Tripsacum, Vétiver, Calliandra, Leucaena, Grevillea.

Un élevage de vaches répond le mieux à ces conditions dans la mesure où il produit le lait et le fumier de façon continue en qualité et en quantité. Le poulet de ponte constitue également une spéculation qui répond à une bonne partie de ces critères (sauf la fragilité).

Voici quelques spéculations continues : les vaches laitières, les poules pondeuses, les chèvres laitières, le palmier, le bananier, la pisciculture, la canne à sucre, le théier, l'ananas, les plantes fourragères. La vache laitière, le bananier et le palmier à huile constituent au Burundi les meilleures combinaisons continues.

Il faut noter le fait qu'il est possible d'assurer une production

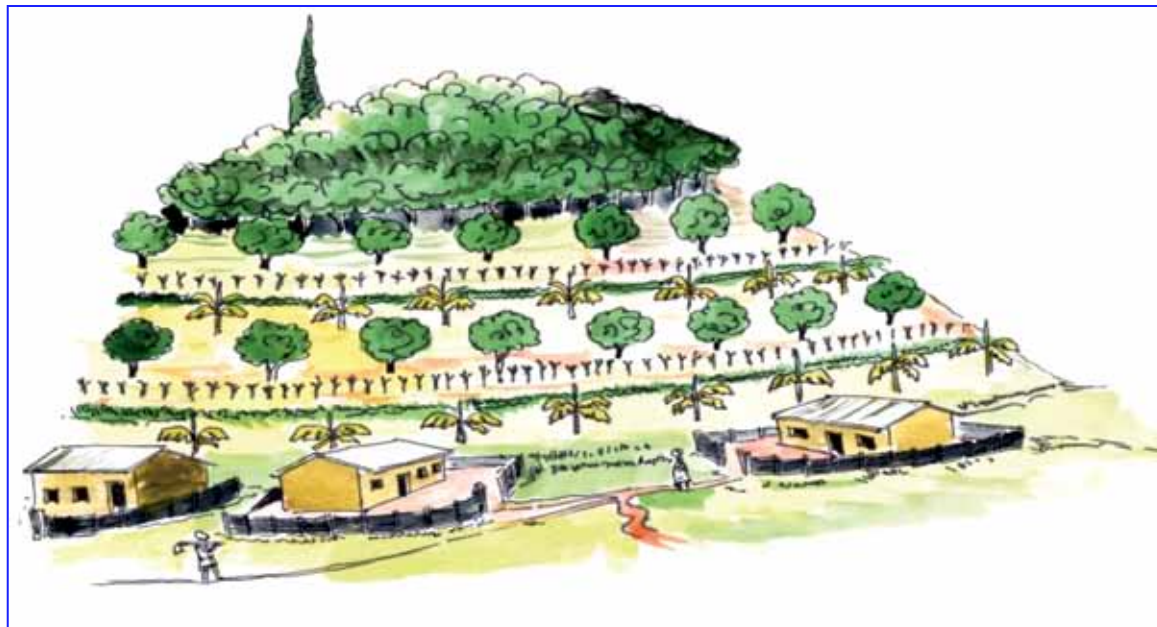
continue de quelques spéculations si l'on met en place une bonne planification de la production.

Des modèles d'EFICC devraient donc être élaborés pour chaque zone agro écologique. Cependant, chaque producteur en fonction de ses potentialités, de ses priorités doit pouvoir les adapter en respectant les principes de base. Il

faut également éviter des modèles uniques pour une région, la place devant être laissée à la créativité de l'acteur en fonction de ses prédispositions, afin d'éviter la surabondance des mêmes produits et la chute des prix.

Libère BUKOBERO

Voici un schéma représentatif d'une EFI



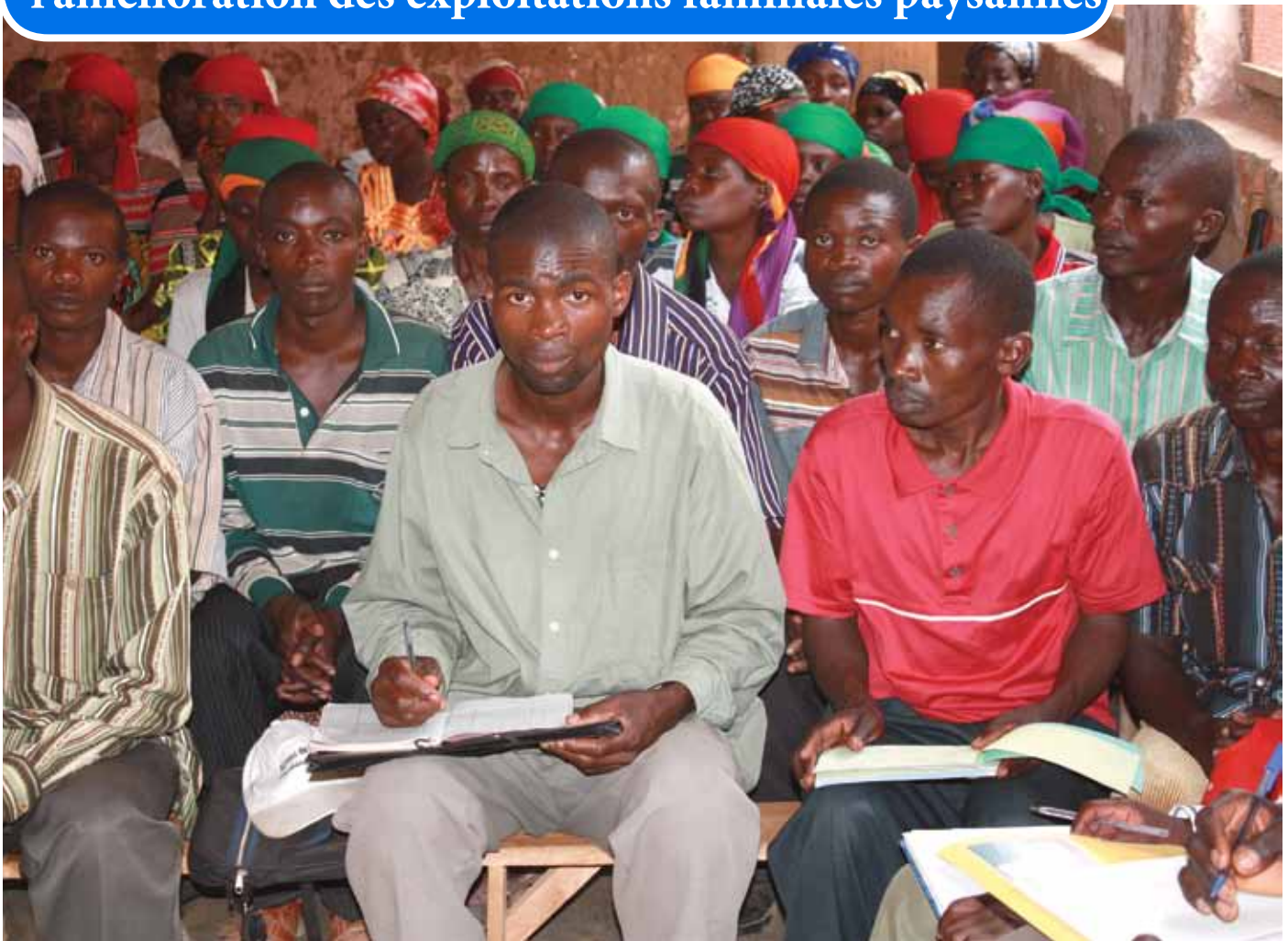
Règles à observer pour installer une EFI

Avant d'installer une EFI, il faut vraiment bien réfléchir et planifier votre action dans la mesure où les erreurs vont se répercuter très longtemps sur votre exploitation. Voici le cheminement que nous proposons :

1. Visitez tout votre terrain et identifiez clairement les parties les plus fertiles, les moins fertiles et celles moyennement fertiles. Analyser aussi les terres escarpées et celles plus plates ou celles proches des eaux. Faites un plan d'exploitation de tout votre terrain et assurez-vous que les autorités traditionnelles vous ont accordé le terrain et la bénédiction. Si nécessaire, contacter un agronome. Prenez le temps indispensable, expliquez à votre conjoint et à vos enfants jusqu'à atteindre un consensus. Les arbres seront d'abord placés sur les zones escarpées et les moins fertiles, les cultures noyaux sur les zones moyennement fertiles et les cultures alimentaires et spéculatives sur les meilleures terres.
2. Après plusieurs hésitations nous conseillons finalement de commencer par la culture spéculative bien réussie afin de dégager les moyens nécessaires pour financer la suite des opérations. En même temps on doit commencer l'épargne pour la mise en place de la culture noyau.
3. Chaque fois que vous disposez d'un marécage ou d'une rivière aux abords de votre exploitation, il faut envisager automatiquement la possibilité d'un étang intégré ou de cultures maraîchères irriguées de contre saison ou si le climat s'y prête, à la culture du riz.
4. Une fois votre terrain bien identifiée, Commencez une pépinière d'arbres pour la haie vive, les plantes fruitières et les arbres.
5. Identifiez clairement votre culture noyau et installez-la sur au moins le tiers de l'exploitation. Si c'est un élevage intensif, les pâturages ou les champs servant de provende doivent occuper une moyenne d'un tiers de l'exploitation.
6. Avant toute entreprise, il faut absolument veiller à assurer les cultures alimentaires qui sont des spéculations locales améliorées soit en cultures pures soit en cultures associées. Vous éviterez ainsi à votre famille tout risque de famine. Les cultures alimentaires occupent elles aussi le tiers de l'exploitation.
7. Le tiers restant doit être constitué de cultures spéculatives cultivées selon les règles de l'art et généralement en cultures pures ou en tout cas des associations culturales bien choisies.
8. Pour les animaux, il faut bien prévoir les logements nécessaires, le stockage des aliments (granges pour foin).
9. Une règle d'or doit vous guider dans le choix de votre système de production : Ni trop, ni trop peu. En effet les agricultures paysannes ont tendance à vouloir tout produire et finalement produisent bien peu de manière satisfaisante ; par contre les cultures spécialisées et pures constituent une menace grave en cas d'échec. Il faut donc se concentrer sur quelques productions que l'on maîtrise bien et qui se complètent harmonieusement.



La place des organisations paysannes dans l'amélioration des exploitations familiales paysannes



Introduction

Ces quatre dernières décennies ont été caractérisées par la mobilisation intense des populations pour travailler ensemble au sein des associations paysannes de différentes natures. L'idée de la création des associations était inspirée par la politique du pouvoir en place. On se rappellera des associations qui ont été mises en place par le Parti UPRONA dans les années 60-80 avec un double objectif de structuration et de mobilisation des militants autour des idéaux du parti d'abord et d'entreprendre des activités de production dont une grande partie revenait au responsable administratif qui, lui-même encadrait l'association à l'instar des champs communautaires de maïs dans certaines régions dont la récolte était acheminée soit disant dans les greniers communautaires.

La plupart de ces associations étaient féminines parce qu'à ce moment, les Nations Unies avaient développé une stratégie d'Intégrer les Femmes au Développement par l'introduction des activités génératrices de revenu (AGR) exclusivement féminines ; ce qu'on a appelé la période de l'IFD qui va de 1975-1995. Ces associations ont entrepris beaucoup de projets qui, souvent étaient l'émanation d'une seule personne qui remorquait les autres derrière

elle sans leur faire comprendre ni la vision, ni les missions, ni les objectifs de telles associations.

Malgré de nombreuses initiatives qui ont émergé, on a constaté que l'IFD n'a pas changé considérablement le statut économique de la femme. De 1995 à nos jours avec la Conférence Internationale des Femmes tenue à Beijing, il y a eu la transformation de l'IFD (Intégration des Femmes au Développement) en GED (Genre et Développement), il y a eu émergence de mouvements associatifs mixtes soit disant pour renforcer le pouvoir économique de la femme et des hommes en vue de créer l'harmonie au sein des ménages.

Plusieurs études ont montré que les associations sont minées par un esprit d'attentisme très fort. *"Nous avons créé une association, nous avons des statuts et sommes agréés et nous attendons qu'un bailleur de fonds vienne nous aider"*, entend-on presque partout dans le monde rural.

Les organisations d'appui au développement sommes largement responsables de cette situation lorsque nous répétons sans cesse qu'il suffit de se mettre en association



pour résoudre les questions du monde rural ou lorsque nous accordons des avantages disproportionnés à des gens dont le seul mérite est d'avoir créé un groupe avec une très faible mobilisation financière.

Le champ communautaire est l'autre déviance grave de l'arsenal du développement. Une étude lancée au Cameroun par le journal "La Voix du Paysan" avait démontré que sur un millier d'associations enquêtées, les membres n'avaient gagné qu'une moyenne de 3000 F CFA /an (7.500 Francs Burundais), mais les gens restaient ensemble dans l'hypothétique attente d'un bailleur de fonds qui souvent traîne à venir.

Au Burundi, une étude réalisée par le projet ARCANÉ de l'Union européenne a également montré que 85% des associations se sont créées pour capter l'aide étrangère.

Soyons honnêtes, **les associations n'ont jamais développé un seul pays au monde** et c'est nous les organisations de développement qui faisons la promotion de tels modèles ambigus pour nous faciliter la vie et nous donner la bonne conscience que nous avons atteint une cible importante. **Les pays se développent non par la mendicité ou des regroupements grégaires, mais par l'engagement individuel des gens, seuls ou au sein de groupes orientés vers la mobilisation des ressources.**

La question qui se pose est donc comment réformer profondément les organisations paysannes pour les transformer en dynamiques de développement et non en canaux de captage de l'aide ?

Du concept des IGG : imigwi yo gutererana no gufatana mu nda

Pour transformer les organisations paysannes en des dynamiques qui ne dépendent pas de soutiens externes permanents, il est nécessaire de les aider à renforcer de façon efficace les intérêts des membres sur une base durable et autonome. C'est ce que nous appelons **l'approche associative basée sur l'adhésion individuelle** dans laquelle le membre trouve directement intérêt sur base de son engagement.

Dans un tel modèle, le champ communautaire n'est pas la règle, mais l'exception en vue de multiplier des semences ou pour mobiliser quelques moyens de départ, l'essentiel de l'activité se réalisant dans l'exploitation individuelle.



Une «IGG» en train de trier des noix palmistes pour la transformation

Les IGG s'inspirent de la tontine africaine qui, certes ne fait pas partie de la tradition burundaise, mais nous avons été surpris par la grande facilité de son adoption par les

Burundais.

Il existe deux autres approches semblables aux IGG connues sous le nom de MUSO : mutuelles de solidarité (promues au Burundi par Louvain Coopération et le SIDI) et de SILC : « saving and internal lending communities », mieux connus au Burundi sous le nom de "Nawe Nuzé" promu par CARE INTERNATIONAL et qui connaissent un réel succès.

La grande différence entre ces modèles et les IGG est que les premiers sont de véritables systèmes d'épargne et de crédit qui mettent l'argent au centre alors que les IGG privilégient plutôt des actions, des projets d'amélioration de l'exploitation ou des actions sociales.

Nous avons jusqu'ici fortement déconseillé aux IGG de se faire légaliser sous une quelconque forme, parce que l'expérience nous a montré que le papier de légalisation constitue insidieusement un certificat de la mendicité. Néanmoins plusieurs IGG réunies ensemble peuvent former un groupement pré coopératif qui pourrait alors être légalisé. Les tontines africaines qui ont développé des régions entières de l'Afrique n'ont d'ailleurs jamais été légalisées.

Le renforcement des tels groupes consiste à les aider à se doter d'une vision et d'un plan d'action à court, moyen et long terme. Il faut les aider à identifier des projets durables, novateurs et rentables, les aider à réfléchir sur des modèles permanents de mobilisation des ressources, les aider à identifier un projet mobilisateur et structurant de l'ensemble du groupement. Les groupes les plus avancés



peuvent également être appuyés dans l'élaboration des plans d'affaire pour pouvoir accéder au crédit bancaire.

Ces groupes doivent jouir de la reconnaissance et influencer les décisions au niveau local par leur empowerment. Pour cela, il faut les aider à identifier des projets communautaires, à négocier avec le reste de la communauté, à influencer les décisions au niveau collinaire, à nouer des alliances stratégiques et s'affilier à des organisations de plus grande envergure. Enfin, il faut les aider à identifier et mettre en œuvre des actions de plaidoyer au niveau local.

Les IGG ne peuvent devenir des cellules locales de développement socio-économique que s'ils surmontent leur isolement et trouvent des voies et moyens d'intégration au sein d'un réseau de groupes collinaires ayant des problèmes et des objectifs similaires. Considérés comme étant un élément du réseau, les groupes locaux peuvent plus facilement devenir un élément dynamique au sein d'une organisation ayant une gestion professionnelle, des services de conseil, et ayant accès aux circuits d'approvisionnement et de commercialisation comme une coopérative de plus grande envergure. Avec une telle structure, il est possible de bénéficier des économies d'échelle sans renoncer aux avantages de petits groupes, aux relations directes entre groupes et aux organisations locales à structure simple. La participation des membres au financement, aux opérations, au processus de prise de décision, et aux avantages de leur groupe est considérée comme étant très importante pour la réussite du groupe. Les membres potentiels doivent bénéficier d'un soutien et d'une formation dans les domaines des principes de base et avantages des coopératives d'auto promotion. Ces groupements sont basés sur l'adhésion volontaire et sont financés, gérés, et contrôlés par les membres.

Ces groupements de base, une fois dans la coopérative, peuvent accroître leur force, efficacité, position sur le marché, leur crédibilité et leur capacité à acquérir des services professionnels. La viabilité est renforcée par des stratégies de diversification des produits offerts par la coopérative, des formations des membres en gestion d'une organisation et en comptabilité simplifiée.

Ce qui est nécessaire c'est la formation d'un mouvement d'auto-promotion avec un réseau de structures et de relations allant du niveau de la base au niveau global. Ce n'est que par le biais d'un tel réseau que l'on peut espérer un développement durable.

Le modèle que nous préconisons est l'IGG, «imigwi yo gutererana no gu-fatana mu nda » que nous traduisons par "groupe pour l'autopromotion et la solidarité", est sous-tendue par les quelques règles ci-après :

1. **Le groupe (IGG) ne doit pas dépasser dix personnes.**
2. **Les membres du groupe doivent avoir le même niveau de revenu ou très proche.**
3. **Les membres du groupe doivent vivre proches.**
4. **Premier pas : Mobiliser en commun des moyens.**
5. **Chaque membre doit consentir un effort exceptionnel (consentir un investissement conséquent) pour lancer le groupe.**
6. **Chaque membre du groupe doit être capable de réaliser une activité concrète d'envergure après un délai convenu.**
7. **Les femmes doivent être formées et participer aux rencontres.**
8. **Il est important de présenter les initiatives aux autorités.**
9. **Chaque groupe doit formuler clairement son projet avec un chronogramme précis.**
10. **La légalisation n'est pas indispensable, mais peut devenir utile quand le groupe détient des moyens communs importants.**

Du concept de la coopérative multifonctionnelle

Afin de mettre les IGG en réseau en vue d'agir sur des échelles plus importantes, ADISCO a choisi de les appuyer dans le développement de coopératives multifonctionnelles en lieu et place des unions et fédération de type associatif.

La coopérative, ou mieux la société coopérative, telle qu'elle est reconnue par la loi de 2011 sur les sociétés privées et à participation publique, nous semble être de fait la voie idéale pour soutenir le développement des exploi-

tations familiales paysannes. Contrairement aux unions et aux fédérations où l'on entre par une cotisation, ici l'adhésion se fait par la libération d'une ou de plusieurs parts sociales. Les revenus ne sont pas partagés à égalité, mais les membres de la coopérative reçoivent une ristourne en fonction des transactions réalisées avec la coopérative. Un tel modèle promeut donc l'effort individuel dans la solidarité.

ADISCO a également fait le choix de soutenir des coopératives multifonctionnelles fondées sur plusieurs filières, car nous ne cessons de le dire, les exploitations familiales paysannes sont intégrées et portent sur plusieurs filières.



Le grand avantage des coopératives multifonctionnelles est de mieux valoriser les investissements mis à la disposition de la coopérative. Les bâtiments de stockage peuvent être ainsi utilisés toute l'année. Le personnel travaille toute l'année. Les différentes spéculations se complètent et réduisent ainsi le risque des pertes.

Néanmoins, un tel modèle nécessite un système de gestion plus complexe et des capacités plus importantes. En augmentant le nombre de responsables au sein de la coopérative spécialisés dans différents services, on améliore la participation démocratique au sein de l'organisation ainsi que la transparence. Les coopératives doivent se doter d'un gestionnaire qui considère sa tâche comme étant celle d'un entrepreneur du développement en faveur des coopératives et pas comme un administrateur chargé de l'exécution des programmes de développement établis à partir de l'extérieur.

Le transfert de toutes ces idées en faveur des petits exploitants agricoles n'est possible que sur la base d'une formation solide de toutes les personnes impliquées. Elle est l'outil d'accompagnement par excellence du développement coopératif.

Au Burundi, le développement des coopératives fait face à de graves défis. Le premier est celui de définir une politique claire de soutien aux coopératives. Les débats organisés à l'occasion de la journée internationale de l'alimentation cette année ont relevé un manque criant de la compré-

hension des bases fondamentales d'une coopérative qui sont régulièrement confondues avec les associations ou les groupements pré coopératifs d'un côté, mais de l'autre facilement assimilée à des sociétés par action. Il est donc urgent de mettre en place **un centre de formation coopératif de renommée nationale, voire internationale** pour corriger ce grave déficit. C'est pourquoi, ADISCO et ses partenaires ont pris les devants pour lancer une telle école qui nécessite de soutiens importants de l'Etat.

Ensuite, les deux textes qui régissent respectivement les groupements pré coopératifs et les sociétés coopératives n'ont toujours pas reçu de **mesures d'application**. Ce qui rend impossible leur mise en œuvre.

Les coopératives, à notre sens, restent la voie à privilégier pour le développement endogène des exploitations familiales paysannes. Pour que les coopératives jouent ce rôle, *l'Etat doit leur offrir les facilités dont elles auront besoin notamment une taxation préférentielle, voire la détaxation complète comme le font déjà plusieurs pays, des facilités dans la formation et même des subventions.*

Oui, les coopératives, c'est-à-dire les exploitations agricoles organisées constituent les seules voies pour développer notre agriculture et notre pays.

**Scholastique HARUSHIYAKIRA
& Emmanuel NINTUNZE**



Agriculture familiale au Burundi : Succes stories

Nous reproduisons dans les lignes qui suivent quatre témoignages de petits paysans qui, en partant de quasi rien, arrivent aujourd'hui à vivre décemment. Nous avons expressément choisi au sein d'une trentaine de témoignages que nous publierons sous peu, non pas les meilleurs succès, mais plutôt ceux qui ont pu valoriser des moyens modestes pour se tirer de la pauvreté.

BUCUMI Césarie, Commune Busiga, Colline Gahini

- Je m'appelle BUCUMI Césarie et je suis membre de l'IGG « Dutere intambwe » (Avançons). Notre IGG est né en décembre 2008 et est composé de 8 femmes. Depuis sa naissance jusqu'en février 2011, la cotisation individuelle hebdomadaire était fixée à 100 FBU. Une fois par semaine, je fais un travail manuel rémunéré qui me permet d'obtenir la cotisation lors de la réunion hebdomadaire.
- L'argent cotisé s'élève à 3 200FBU par mois et était gardée dans une caisse chez un des membres. Cinq mois après la mise en place de la caisse, nous disposons de 16.000 FBU. Avec cette somme, nous avons décidé d'acheter 16 petites lapines à 1000 FBU la pièce. Ainsi, chaque membre en a reçu 2 à élever. En octobre 2009, la plupart d'entre elles ont mis bas sans difficulté. Lorsque les petits ont atteint l'âge d'accouplement, on a organisé des ventes individuelles à partir de mars 2010. Au total, 61 lapins ont été ven-



du à un prix moyen de 2000 FBU la pièce soit une somme de 122.000FBU conservée par une de nous.

- En février 2011, les cotisations cumulées s'élevaient à 64 000FBU qui ajoutés à la vente des lapins totalisent 188.000 FBU soit 23.500 FBU par personne. Chacune d'entre nous a pu s'acheter une chèvre à un prix moyen de 23.000 FBU.
- Ma chèvre a mis bas une femelle. Dans l'entre temps, avec le produit de ma vente de café, j'ai acheté encore une chèvre à 20.000 FBU. A présent, j'ai donc 3 chèvres qui me procurent assez de fumier pour les champs. S'il arrive que je n'ai pas assez d'argent pour acheter de l'engrais chimique au moment opportun, je pourrai toujours vendre une de mes chèvres. Etant donné qu'elles sont toutes en bonne santé, le jour où j'éprouverai le besoin, je pourrai facilement les vendre toutes à un prix de 60 000FBU pourquoi pas à 70.000 FBU.
- A partir du mois de mars 2011, nous nous sommes réunis pour augmenter la cotisation individuelle de 100 FBU par semaine à 1000 FBU par mois afin d'entamer une tontine rotative. Pour trouver l'argent de la cotisation, je me suis arrangée pour avoir une activité rémunérée à la fin du mois. Au premier tour de la tontine rotative, je me suis achetée de beaux vêtements pour pouvoir les porter pendant les cérémonies officielles et religieuses pour un montant de 8.000 FBU.
- Entre temps, je continue à faire le commerce des lapins que j'éleve. Entre juillet 2011 et aujourd'hui, j'ai déjà pu vendre 10 lapins, mais garde toujours les 2 premiers.
- Pour pouvoir les vendre à un prix avantageux d'environ 3000 FBU chacun, j'ai attendu au moins 7 mois après leur naissance. Avec cet argent, j'ai acheté le matériel scolaire de première nécessité pour mes enfants.
- La plus value majeure que j'ai tirée de cette opération est le changement de comportement adopté par mon mari qui m'accorde désormais plus de respect et d'estime et m'appuie dans mes activités personnelles. Il se sent vraiment fier de moi.



NKURUNZIZA Emery, commune Giheta, colline Kibogoye

- Je m'appelle Emery NKURUNZIZA. C'est ma femme qui a commencé à recevoir les premiers enseignements du projet Haguruka. Dès 2009, j'ai adhéré à l'IGG « Gira inguvu » (Sois fort) qui comptait 10 personnes dont deux hommes et 8 femmes.
- Nous cotisons 300 Fbu dans la tontine hebdomadaire par personne. Si un membre du groupe nous sollicite pour l'aider au champ, nous travaillons pour lui jusque midi et en contre partie, il verse 200 FBU pour chacun dans la caisse de solidarité. Chaque membre a reçu 20 000 FBU, en provenance des cotisations et des travaux rémunérés pour acheter un porc de race améliorée. Pour certains, leurs porcs sont morts assez vite, souvent à cause de porcheries de très mauvaise qualité. Ces derniers ont de nouveau reçu 20 000 FBU lors du second tour pour acheter 2 chèvres. Quant à moi, ma truie a donné 8 petits et j'en ai vendus 7 à 140 000 FBU. L'autre petit était destiné au propriétaire du ver-rat. Après coup, je me suis rendu au marché de Gitega pour acheter un taureau de race locale très maigre à 130 000 FBU et l'ai engraisé avec le Tripsacum que j'avais planté sur les courbes de niveau. Après 10 mois, je l'ai vendu pour 200 000 FBU. Entre temps, ma truie a mis bas pour la seconde fois 4 petits. J'en ai vendus 3 et elle-même à 140 000 FBU. En vendant mes porcs et mon taureau, j'ai gagné 340 000 FBU qui m'ont permis d'acheter une génisse de race améliorée.
- Avec l'argent du deuxième tour de la tontine, j'ai acheté des semences de haricots et de l'engrais miné-



ral. Entretemps, dans mon IGG, on a entamé un nouveau projet d'élevage des poules de race locale pour couvrir les œufs des poules de race améliorée. Nous prévoyions 2 poules de race locale par membre. Moi, j'ai déjà 2 poules de race locale et 10 poules de race améliorée dont (9 poules et 1 coq) qui va générer une bonne qualité de poussins. Notre idée est alors de vendre les œufs améliorés à 200 FBU la pièce. Je n'ai investi que 15 000 FBU pour la construction d'un poulailler très modeste sans planches sur le sol ni toiture car les poules de

race améliorée ne savent pas voler. Par contre, j'ai dû investir beaucoup d'argent dans leur alimentation à concurrence de 25 kg de compléments alimentaires à 500 FBU par kg pour chaque poule de race améliorée, soit 112 500 FBU. Heureusement que mes poules ne tombent pas souvent malades face à la cherté des médicaments destinés aux soins des poules. Néanmoins, j'ai mis un peu d'argent de côté pour intervenir au moment opportun.

- Dans notre IGG, nous sommes aussi en train de planifier la mise en place d'un cabaret commun. Comme nous n'avons pas assez d'espace libre, nous devons le louer à 10 000 FBU par mois. Une partie de la bière sera produite par notre IGG et le reste sera acheté. Personnellement, j'ai préféré recommencer avec des porcs de race améliorée malgré le coût élevé de leur alimentation.

- Le projet Haguruka nous a beaucoup initiés aux principes de l'auto développement. Grâce au soutien mutuel du groupe dans l'exécution des projets, l'entretien des travaux champêtres et les services sociaux, mes revenus ont considérablement augmenté. Je compte ainsi améliorer ma maison en retouchant sa toiture, en remplaçant les portes, et en la renforçant les murs avec du ciment sans oublier de prévoir les frais de scolarisation de mes 4 enfants actuellement au secondaire.



SIBONIYO Stéphanie, commune Rutegama, colline Nyarunazi

- Je m'appelle SIBONIYO Stéphanie. Au début du mois de novembre 2009, je me suis associée à 4 autres "paysans ferments" pour mettre en place l'IGG « Akezakararangwa » (Ce qui est bien devient recherché). Je suis la seule femme de mon groupe. Nous cotisons au début 5000 FBU par personne et par mois. Pour démarrer notre groupe, nous avons donné à tour de rôle une somme de 25 000 FBU à chaque membre qu'il a complété avec ses propres fonds pour acheter une chèvre de 40 000 FBU. Moi, j'ai pu ajouter un montant de 15 000 FBU que j'avais économisé sur le reste des frais de déplacement perçus lors de la formation psycho-humaine organisée par ADISCO. Beaucoup d'autres ont dépensé cet argent dans la bière.
- En octobre 2010, toutes les chèvres étaient gestantes. La mienne a mis bas des jumeaux et j'ai vendu mes 2 boucs à 35 000 FBU chacun. Avec cette somme de 70 000 FBU, j'ai loué un champ de 180m x 50m pour cultiver du manioc. J'avais reçu des boutures de manioc améliorées de ma sœur. Pour les travaux des champs, on s'entraide avec les autres IGG moyennant un paiement de 3000 FBU par groupe. Après 12 mois, le manioc était arrivé à maturité et j'ai pu vendre 700 kg pour un montant total de 300 000 FBU. Avec cet argent, j'ai ajouté 68 000 FBU provenant de la vente de



2 autres boucs - des petits de la deuxième progéniture de ma chèvre - pour acheter une vache à 360 000 FBU. Cette vache mettra bientôt bas pour la première fois. Une partie du lait sera destinée à la consommation familiale et une autre à la vente. En plus, la vache me rapporte mensuellement 4 brouettes de fumier

- Après l'achat de ma chèvre avec l'argent du premier tour, j'ai encore bénéficié 2 fois de la somme de 25 000 FBU. Grâce à cet argent, je suis

parvenu à satisfaire nos besoins de première nécessité en payant les frais de scolarité de mes enfants et mes lunettes.

- Après 16 mois et 3 tours de tontine rotative, nous avons décidé d'augmenter la cotisation à 5000 FBU par personne toutes les 2 semaines. Ce qui fait qu'un membre recevait à tour de rôle 50.000 FBU chaque mois. Avec cet argent, les 4 hommes se sont lancés dans la commercialisation de la bière de banane. Moi, comme femme, j'ai investi mon argent dans la culture de la pomme de terre et des haricots qui m'ont rapporté plus de 300.000 FBU.
- Dans notre IGG, chacun de nous a pris la détermination de creuser 10 trous pour planter des bananiers améliorés. Nous avons donc acheté 50 rejets de bananiers améliorés, puis nous avons tous adhéré à une coopérative dont j'ai été élue présidente !



- A côté de ce travail en commun au sein de l'IGG, nous nous entraisons une fois par semaine dans les travaux champêtres pour pouvoir semer au bon moment. Dans le prolongement de notre action, nous avons pris l'initiative de contribuer à la formation de 80 membres des autres IGG de la commune. Nous avons ainsi aidé les femmes à extérioriser leurs opinions et désormais, leurs idées contribuent au développement de leur colline et sont de mieux en mieux considérées. Les femmes parviennent même à se faire élire dans l'administration communale ! Notre colline compte 33 IGG qui organisent souvent des visites d'échange entre elles. En définitive, dans notre IGG, nous sommes en train de réfléchir à la mise en place d'un fond propre pour l'épargne et le crédit (tontine cumulative) dont le compte a été déjà ouvert à la FONSDEV (Fonds pour la solidarité et Développement).



NTEGAMAHEREZO Adélaïde, commune Kabarore, colline Ngoma

- Je m'appelle NTEGAMAHEREZO Adélaïde. Je suis une veuve avec 4 enfants. Notre groupe a vu le jour au mois de mai 2009 et porte le nom « Dufashanye » (Aidons-nous, les uns les autres). Notre IGG compte 10 membres dont 4 femmes et 6 hommes et effectue ses activités sur la colline Ngoma, dans la commune Kabarore.



Moi, j'ai payé 55 000 FBU pour la main d'œuvre dont 30 000 FBU venaient de la tontine et le reste de la vente des récoltes (patates douces, bananes et haricots). Le quatrième tour a duré 5 mois et a servi à payer le renouvellement de la carte mutuelle à raison de 13 500 FBU par personne.

- Après avoir été formé sur les principes de l'autopromotion, nous avons débuté avec une cotisation de 5000 FBU par individu et par mois. Le montant obtenu mensuellement (50 000 FBU) était donné à 2 personnes à tour de rôle à raison de 25 000 FBU par membre. Au premier tour, tous les bénéficiaires se sont acheté une chèvre. Ces chèvres se sont en général reproduites rapidement. La mienne a mis bas quatre chèvres au total. Je les ai vendues à 160 000 FBU que j'ai investis dans une boutique alimentaire. Au début, je vendais aussi du Fanta et de la bière que j'ai dû abandonner pour me limiter à servir du thé et des beignets. J'estime que je réalise mensuellement un bénéfice de 40 000 FBU avec la boutique.

- L'argent du deuxième tour de la tontine rotative a servi à acheter une carte de mutualité¹ pour tous les membres à 3 mois seulement du lancement de notre activité. C'est à ce moment qu'on a décidé d'arrêter les cotisations pendant 2 mois à cause de la période difficile de la rentrée scolaire. Avant d'entamer le troisième tour, on s'est convenu de baisser la cotisation à 3000 FBU par individu et par mois. Par la suite, tous les membres se sont acheté chacun 30 rejets de bananiers locaux de qualité à 1000 FBU par rejet. On s'est entraîné pour creuser les trous de plantation et après 10 jours ce travail était terminé. Comme tous les membres ont des chèvres, tout le monde a assez de fumier. Ces bananiers me rapportent environ 300 000 FBU par an.

- Plus tard, nous avons pris conscience que nous devons mieux protéger nos champs contre l'érosion. Ainsi on a décidé de dépenser l'argent du troisième tour de la tontine dans la mise en place des courbes de niveau.

- Le prochain objectif est d'acheter une vache pour tous les membres. Depuis mai 2012, on cotise 10.000 FBU chaque mois. Ce qui revient au versement à un de nous de 100 000 FBU à tour de rôle à compléter avec d'autres ressources pour atteindre un montant susceptible d'acheter une vache.

- Depuis que je suis membre de « Dufashanye », je ne fais que progresser. La formation reçue m'a appris comment intensifier la production agricole et obtenir des rendements satisfaisants. Ainsi, je ne dois plus me faire de soucis pour payer les frais scolaires de mes enfants. Avec la première tranche de 100 000 FBU issus des bénéfices de la boutique, j'ai acheté un champ de 100 caféiers ! Chaque fois, je garde une petite réserve d'argent pour résoudre l'un ou l'autre besoin urgent tels que les soins médicaux et les événements heureux ou malheureux et éviter ainsi de sombrer dans la paupérisation.



¹ Il s'agit de la mutuelle de santé des caféiculteurs du Burundi (MUSCABU) appuyée aussi par l'ADISCO. La cotisation est de 13.500F Bu par ménage.



L'agriculture familiale face aux politiques agricoles



Comment financer l'amélioration des exploitations familiales paysannes ?

Le financement des exploitations familiales paysannes est évidemment le préalable qu'il faut lever pour améliorer leur compétitivité. Il s'agit d'un véritable cercle vicieux complexe, parce que justement *«le paysan est pauvre parce que son agriculture n'est pas performante et l'agriculture est peu performante parce que le paysan est pauvre »*

La grande dispersion des petites exploitations agricoles rend également difficile leur attractivité par les systèmes de financement. C'est un défi que les exploitants agricoles ne peuvent relever qu'à travers les mécanismes organisationnels à travers des groupements, unions, fédérations et confédérations capables de défendre les intérêts des producteurs auprès des décideurs politiques et financiers. Mais, comme l'expliquent d'autres articles de ce hors série, **la coopérative** constitue la forme organisationnelle la mieux à même de trouver des solutions à ces difficiles questions.

Au niveau financier, les petits producteurs font face à des conditions drastiques pour accéder au crédit. Ceci a pour conséquence qu'ils ne peuvent compter presque exclusivement que sur le financement interne de leurs organisations somme toute plutôt limité.

Trois modes de mobilisation interne de financement sont actuellement soutenus par l'ADISCO à savoir :

- La tontine rotative : les fonds sont collectés et donnés à tour de rôle aux membres sans intérêt pour réaliser des projets au niveau local.
- La tontine accumulative : les crédits sont octroyés aux membres avec un faible taux d'intérêt (de 5 à 10% par mois).
- L'entraide mutuelle ; les membres s'entraident pour les travaux dans les champs moyennant un petit paye-



ment; c'est en fait une sorte de crédit en nature sans intérêt ou une tontine rotative en nature. De ce que le bénéficiaire reçoit, il paie un petit montant pour la caisse de solidarité.

- Le fonds pérenne "intrans".

Cette mobilisation se réalise au sein des IGG : "imigwi yo gutererana no gufatana mu nda" que nous traduisons par « groupes pour l'autopromotion et la solidarité ».

Les IGG accompagnés par ADISCO ont permis à certains paysans de réaliser des progrès spectaculaires. La quasi-totalité a pu acquérir des chèvres, et d'autres à mettre en place des systèmes antiérosifs, à lancer de petits commerces, à acquérir de nouvelles terres pour accroître les exploitations agricoles, bref à investir dans l'amélioration des exploitations agricoles.

Nous sommes convaincus que les IGG peuvent contribuer à révolutionner l'agriculture burundaise s'ils sont accompagnés de manière professionnelle.

Le "fonds pérenne intrans" représente une seconde innovation capitale d'ADISCO. Les paysans constituent progressivement un fonds qui leur permet de prendre du crédit à un taux d'intérêt quasi nul au début de chaque campagne agricole. Le fonds pérenne intrans constitue une véritable libération des paysans de la tyrannie des banques et des institutions de microfinance.

Le financement interne ne peut néanmoins mobiliser que des montants limités. Pour transformer radicalement une exploitation agricole, pour acquérir l'équipe par exemple ou réaliser des opérations de petite transformation, le financement externe devient incontournable. Ici, le rôle du gouvernement dans l'appui aux petits producteurs est de premier plan ; il doit pour ce faire mettre en place un fonds d'appui au monde rural.

Lors du Forum National Paysan organisé à Bujumbura au mois de décembre 2011, les agriculteurs ont échangé sur les difficultés rencontrées pour accéder au crédit et ont souhaité de tout leur vœu voir le gouvernement créer un tel fonds qui devra servir avant tout :

- à la bonification du taux d'intérêt
- à la garantie du crédit agricole
- au fonds de calamités

Même si le crédit agricole était disponible, il est actuellement accordé à un taux d'intérêt tellement élevé qu'il ne permet en aucun cas aux emprunteurs de gagner sauf pour des opérations ponctuelles spéculatives. Le rembourse-



La banque BNDE qui octroie des crédits agricoles

sement devient hypothétique dans de telles conditions.

Pour être éligibles au crédit, les paysans se heurtent au problème de réunir les garanties exigées par les institutions financières qui craignent que toute une production d'une saison peut être perdue suite à des aléas climatiques ou à des maladies ravageuses rendant le bénéficiaire de crédit insolvable. Toutes ces raisons montrent à suffisance la nécessité de la création et de la mise en place d'un tel fonds afin de crédibiliser les petits producteurs et augmenter leurs chances d'accéder au crédit agricole.

Le financement externe des exploitations paysannes est du ressort des institutions financières (IMF et Banques). L'état actuel du financement du secteur agricole est alarmant. Le tableau ci-dessous montre clairement le désintérêt ou la réticence des institutions de micro finance et des banques à financer le secteur agricole :

Le constat est amer; l'agriculture qui représente le moteur de l'économie nationale et est pratiquée par plus de 90% des ménages de Burundais n'est financée qu'à hauteur de 0,6%. Voici les raisons évoquées par les financiers pour expliquer



cette part marginale réservée au secteur agricole :

- le manque d'informations sur les produits financiers ;
- la difficulté de réunir les garanties pour obtenir les crédits ;
- les échéanciers de remboursement ne correspondant pas au cycle de production ;
- le montant minimum de l'épargne nantie exigée relativement élevé ;
- les procédures administratives longues et complexes ;
- les types de produits financiers proposés ne couvrant pas les crédits de production et de transformation à moyen et à long terme.

Le tableau ci-dessous montre clairement le désintérêt ou la réticence des institutions de micro finance et des banques à financer le secteur agricole :

Evolution des crédits par branche d'activité (en millions de FBU) de 2009 à 2010

Activité	2009	Parts en %	2010	Parts en %
Commerce	180 877.50	54,3	241 311.30	55,9
Dont café	2 769.50	(3,5)	11 102.20	(2,6)
Petit équipement	76 193.10	22,9	96 121.00	22,3
Habitat et autres constructions	30 488.00	9,1	41 277.70	9,6
Industrie	20 850.00	6,3	19 650.60	4,6
Agriculture	3 607.40	1,1	2 554.80	0,6
Hôtellerie et tourisme	3 762.30	1,1	6 958.20	1,6
Artisanat	2.7	0	2.7	0
Divers	17 526.90	5,3	23 449.20	5,4
TOTAL	336 077.40	100	442 454.7	100

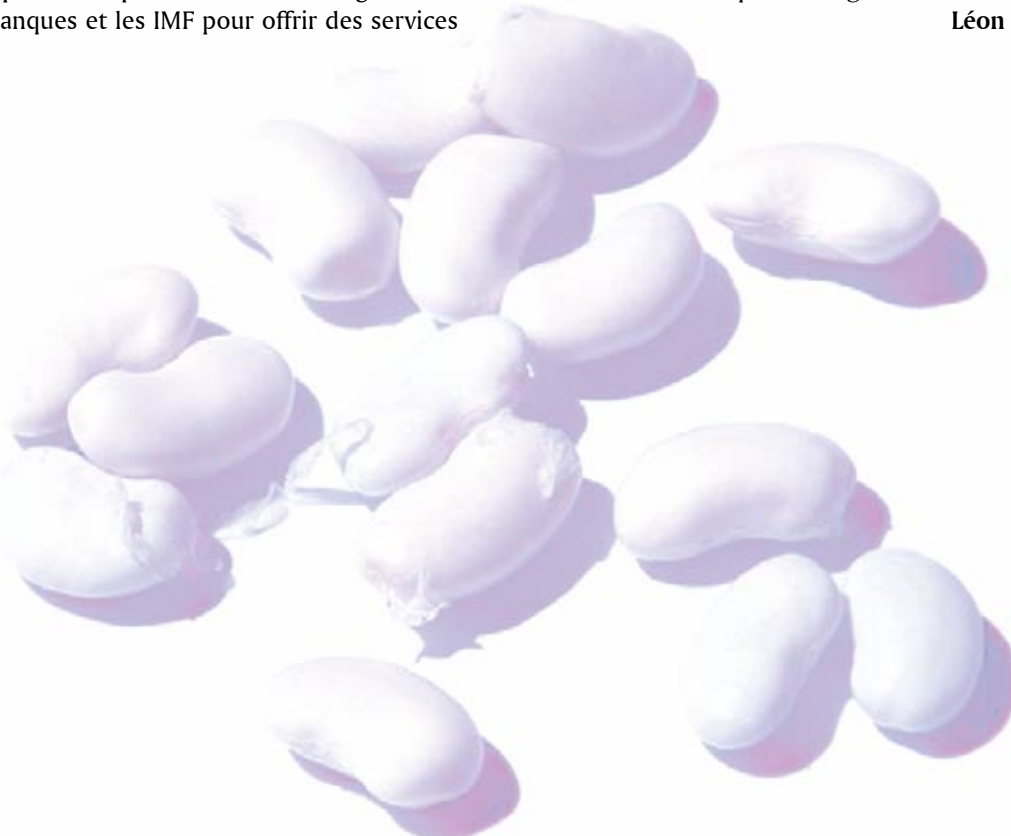
Source : Banque Nationale de Développement Economique (BNDE)

Une analyse plus fine montre d'ailleurs que les crédits octroyés ne profitent qu'aux plus nantis et aux filières commerciales comme le café, le thé, le coton et le riz. Presque rien n'est laissé aux exploitants agricoles paysans qui font vivre plus de 90% de la population burundaise et nous nourrissent tous. N'est-ce pas là un véritable suicide national ? La solution passe encore une fois par le développement de coopératives fortes qui peuvent mobiliser des moyens conséquents et développer des capacités réelles de négociation avec à la fois les banques et les IMF pour offrir des services

mieux adaptés à eux, mais également faire pression pour que l'Etat mette en place rapidement le fonds d'appui au financement agricole.

C'est à ce prix que l'agriculture familiale paysanne garantira la sécurité et la souveraineté alimentaire de tout un peuple comme nous le rappelle d'ailleurs si bien le thème de la Journée Mondiale de l'Alimentation retenu cette année à savoir "les coopératives agricoles nourrissent le monde".

Léon NDIKUNKIKO



Les exploitations familiales paysannes face à la question foncière



Pour mettre dans le bain nos chers lecteurs de ce que représente le défi foncier au Burundi, nous ne pouvons que reprendre les mots de l'ambassadeur Alain DARTENUCQ lors de son discours prononcé le 4 août 2008 à Gitega au cours du lancement officiel des consultations communales sur la question foncière dans notre pays :

« Les gens meurent pour un lopin de terre et ce genre de conflits opposent souvent les personnes d'une même famille. Près de 70% des conflits portés devant les tribunaux de résidence sont liés aux litiges fonciers. La densité démographique de plus de 300 habitants par kilomètre carré est un casse-tête. Dans un système agricole de subsistance et qui tend vers une agriculture de rente, il faut beaucoup d'investissements mais cela exige au préalable la garantie de la pérennité du bien acquis. La réforme foncière comporte des enjeux pour la paix et le développement. Elle est donc le prélude d'une réforme stratégique pour le pays. »¹

C'était une occasion pour les politiques d'analyser sans faux fuyant l'avenir du pays en matière foncière mais aussi de relever les grands défis qui ne datent pas d'aujourd'hui sauf qu'aujourd'hui la question se pose avec acuité. Des réponses devraient être formulées notamment « la

sécurisation de la propriété foncière, l'enregistrement des terres, la définition de la mode ^[sic] d'occupation des terres, la mise en place d'un code foncier en harmonie avec les aspirations de la population, la solution au problème de la pression démographique, bref, une réforme pour faire de la terre un outil de développement et d'épanouissement au lieu d'être une source de tragédies. »².

La valeur symbolique de la terre et l'agriculture familiale

L'histoire ancienne et récente du Burundi montre à suffisance que la famille a toujours constitué les fondements même de la vie des Burundais et les familles se sont établies suivant une logique géo territoriale bien claire, attestant l'importance et la valeur de la terre : notre mère nourricière, notre survie. Il suffit de voir comment par exemple les ménages délimitent rigoureusement leurs terres, le plus souvent avec des arbres symboliques comme le monanthotaxis orophila (*inganigani*) et l'Euphorbia tirucalli (*umunyar*), etc. Les membres d'une même famille en venaient aux coups et machettes si l'un dépassait les limites de sa propriété et qu'il grignotait une portion de terre de son voisin. Cette situation prend de plus en plus de l'ampleur aujourd'hui.

Le système d'héritage fonctionnait et fonctionne toujours

² Idem

¹ Cf. l'article de Jean Claude MUBISHARUKANYWA posté sur le site Burundi information le 7 août 2008.

sur base de la logique patrilinéaire : Ce sont les garçons qui se partagent l'héritage de leurs parents, surtout la terre. Dans ce domaine, les filles n'ont joui d'une certaine considération familiale que de façon très limitée (juste de petits lopins de terre qui leur étaient octroyés en guise de reconnaissance comme membres de la famille = ikivi c'igi-simbo), une pratique que certains tendent à abandonner aujourd'hui dans certains coins du pays.

On assiste aujourd'hui à une tendance vers l'individualisation de la terre: « les terres lignagères détenues collectivement se morcellent par l'effet de l'héritage et le mode de succession a évolué vers une transmission individuelle directe des terres au profit de chacun des fils. (...) Faute de terres à partager, les successions se restreignent aux seuls ayants droit légitimes. La terre fait donc l'objet d'une appropriation exclusive: certaines catégories d'ayants droit coutumiers se voient contester l'accès foncier »³.

La politique de la deuxième République d'occupation des terres vierges ou vides à l'est et à l'ouest du pays (dans les provinces de Ruyigi, Cankuzo et Cibitoke) afin de désengorger les régions densément peuplées à l'époque, s'est heurtée sans s'effondrer complètement⁴ à la résistance des gens qui refusaient de quitter « leur bercail » pour aller vers « les milieux de tous les dangers », du moins au fond de leur imagination, loin de leurs familles, de leurs bons voisins...Pourtant, les terres qu'ils laissaient derrière eux ne signifiaient rien ou presque, tellement elles étaient trop morcelées suite à la pression démographique qui se fait énormément sentir depuis déjà quelques années⁵. Aujourd'hui, la question qui hante plus d'un burundais, surtout les rapatriés est celle de l'imprescriptibilité du droit à la terre⁶.

Dans le contexte actuel, la crise que le pays a connue vient exacerber une situation déjà explosive : « Les conflits fonciers sont extrêmement nombreux. Ils sont souvent des conflits de limites de parcelles, ce qui se comprend dans le contexte de pression foncière déjà souligné ; mais ils sont aussi des conflits de revendications de propriété, notamment entre les occupants et les réfugiés qui, en revenant, souhaitent reprendre leurs terres »⁷.

D'autres conflits, même s'ils ne sont peut être pas très nombreux résultent « d'attributions illégales de terrains domaniaux, de cessions abusives de terrains coutumiers

déclarés comme vacants pour que l'Administration puisse en disposer »⁸.

A l'heure actuelle, la Commission Nationale Terres et autres Biens (CNTB) s'attèle à résoudre de délicats problèmes entre les rapatriés (ou les retournés comme certains les définissent) et ceux qui ont occupé les terres des premiers après leur exil. Mais il faut dire sur ce point que les solutions proposées par ladite commission, quoi qu'importantes, restent limitées et circonscrites aux problèmes directs et parfois spécifiques du retour des réfugiés au pays. Elle ne touche pas tous les aspects et les contours des problèmes fonciers dans leur ensemble d'où son action que nous jugeons indispensable mais largement limitée.

Malgré un discours qui fait transparaître une forte détermination des dirigeants à résoudre le problème foncier, peut-on dire que les politiques l'ont si bien compris et qu'ils ont saisi la balle au bond ? Les lettres de politiques élaborées par les décideurs politiques, les programmes de lutte contre la pauvreté et de promotion de développement durable comme par l'exemple le Plan Nationale d'Investissement Agricole (PNIA), pour ne nous limiter qu'à ce qui nous concerne dans le présent article, affichent-elles une réelle volonté de juguler ces problèmes fonciers ? Donnent-elles assez d'espaces à la résolution des problèmes qui hantent l'agriculture familiale ? Autant de questions que l'on peut se poser si l'on fait passer à la loupe ce genre de documents mis en place par les décideurs politiques et qu'on les confronte au contexte et à la réalité du pays.

L'accaparement des terres par les riches : une menace grave à la paix sociale

Dans les provinces où les terres sont encore moins morcelées, certains riches s'approprient d'immenses étendues de terres et laissent parfois certains terrains en friche pendant plusieurs années. Quand ce n'est pas le cas, ils les exploitent et entreprennent des activités agropastorales dont le coût excède de très loin des capacités et les possibilités de financement des paysans. Au même moment, d'autres paysans dans le pays crèvent de faim ou se battent à coup de machettes pour un morceau de terrain de cinq mètres sur cinq. Les vastes étendues de terres sont généralement remarquables dans les provinces de l'Est et dans une moindre mesure à l'Ouest du pays. Les riches se taillent la part du lion et assujettissent souvent des paysans de la localité, établissant, si ce n'est peut être pas trop dire, des relations de « serf à seigneur », comme à l'époque féodale en Europe.

Une étude conduite par Caritas Belgique en 2008 indique que les personnes riches en milieu rural consacrent l'essentiel de leurs revenus dans le rachat de terrains. Profitant de difficultés qu'éprouvent les familles appauvries par plusieurs facteurs (soins de santé, accident, tribunal, etc.), ils leur rachètent le seul outil de production dont ils disposent à vil prix. Et les conclusions de ce rapport sont sans appel:

³ Catherine André, Evolution du droit foncier au Rwanda : une main invisible, in « Onzième congrès des Economistes belges de langue française », Croissance, répartition, environnement : Quelle croissance pour un développement durable ? Louvain la Neuve, Novembre 1994. Voir en détails : <http://www.grandslacs.net/doc/2621.pdf>

⁴ Un certain nombre de familles en provenance de Mwaro, Muramvya et dans une moindre mesure Kayanza sont allés s'installer sur les nouvelles terres à l'ouest et à l'est du pays.

⁵ Voir les chiffres du recensement général de la population organisé en 2008.

⁶ Imprescriptibilité du Droit à la terre, source d'inspiration : *Décentralisation, foncier et acteurs locaux - Fiche pays Burundi* Alain ROCHEGUDE et Caroline PLANÇON <http://familleafricaine.over-blog.com/article-l-imprescriptibilite-du-droit-a-la-terre-63405756.html>

⁷ Idem

⁸ Ibidem



“Nous sommes véritablement devant un drame grave que vit la région où les riches bâtissent l’essentiel de leurs stratégies sur l’appauvrissement ou plutôt la paupérisation des plus pauvres auxquels ils rachètent les terres, les animaux et les produits agricoles à vils prix ou le café encore en fleurs. Les politiques doivent réagir à une telle situation sinon on se prépare à une situation proche de celle de l’Amérique latine”⁹

D’après les résultats d’une enquête effectuée au Rwanda et qui sont similaires à ce que l’on vit souvent au Burundi, la situation se présente ainsi:

« La majorité des ventes de terres sont des ventes de détresse. Face à des dépenses imprévues ou à une suite de chocs dans la consommation, la vente d’une parcelle de terre représente l’ultime solution pour obtenir les liquidités nécessaires. Des frais médicaux, des frais de nourriture en période de soudure, le paiement d’une amende, des achats de vêtements, les frais (le décès, le paiement de litiges fonciers, d’un minerval scolaire, ou encore les frais occasionnés lors de réjouissances, (...). Etant donné qu’ils disposent du minimum de subsistance, ces ménages ne sont pas capables de *s’autoassurer, baccès aux réseaux d’entraide ou d’assurance mutuelle leur est refusé, de même que baccès aux marchés de crédit formels* »¹⁰.

Si cette réalité ci-haut évoquée concerne les transactions sur la terre dans le monde rural, les zones urbaines et semi urbaines n’en sont pas exclues. Il suffit de voir par exemple comment de riches étrangers comme burundais sont en train d’occuper le littoral du lac Tanganyika et d’autres coins du pays, souvent en violation flagrante de la protection de l’environnement, ce que par exemple les lois foncières des pays de la région des Grands Lacs comme le Rwanda soumettent à des règles strictes. L’« analyse critique du cadre législatif des règles civiles et de la procédure civile au Burundi », une étude faite par le consultant honorable MBUNDE Fidèle en janvier 2011, abonde dans le même sens : « *Dans l’ensemble, (...) ces règles sont mal connues même par ceux-là qui sont chargés de les appliquer. Beaucoup pensent que l’Etat est propriétaire de toutes les terres. Par ailleurs, les règles destinées à garantir la transparence dans l’attribution des terres domaniales sont rarement appliquées par les autorités administratives qui se livrent souvent à des attributions irrégulières* ».

Certaines propriétés sont concédées par l’Etat aux personnes



tierces, qui les exploitent pour leurs propres intérêts et certaines concessions, semble-t-il, sont octroyées sur des terres des paysans expropriés et qui malheureusement n’ont souvent pas de titres de propriétés. Nous pouvons citer entre autres les cas des problèmes fonciers de « Gatakwa, Kinyankonge, Nyabugete, Gasekebuye, Musaga, Kamenge, Taba et Ruziba »¹¹ qui sont encore de fraîches dates et certaines d’entre eux restent d’actualité. Les médias relayent au quotidien des informations sur ce genre de conflits et des voix commencent à s’élever pour crier au scandale.

Ces paysans qui se lèvent pour réclamer leur remise en droit sur « leurs terres », auraient-ils probablement d’autres choix? Difficile d’y répondre mais la situation d’extrême pauvreté dans laquelle vivent beaucoup de gens, la pression démographique sur la terre qui remet en cause plus que jamais la gestion foncière et explique par ailleurs la récurrence des conflits fonciers dans les tribunaux du pays, la vulnérabilité économique et sociale, appellent à une réflexion plus profonde sur la viabilité du système actuel de gestion de la terre.

A tort ou à raison, des conflits ouverts sont déjà là, ils doivent trouver des réponses appropriées et durables. Cela signifie que les instances habilitées (les commissions relatives à la question à l’Assemblée Nationale et au Sénat, les ministères ayant en charge les questions foncières, les services cadastraux et municipaux, etc.) doivent s’y pencher et se saisir de la question. L’adage qui dit « vaut mieux prévenir que guérir » trouve ici son plein sens. Si la loi foncière devrait être revue pour lever les lacunes de fondce qui devrait être le cas car les lois sont revues selon les contextes et la vision – quoi de plus normal que de la revoir si on le fait pour l’intérêt du peuple ? On ne devrait pas attendre l’explosion d’une situation conflictuelle si on assiste déjà à son incubation.

⁹ NIYONKURU DN : *étude sur les besoins en services financiers des populations dans les communes de Buhinyuza et Mwakiro*, projet PIADSA, Caritas Belgique 2007

¹⁰ Catherine André, *Evolution du droit foncier au Rwanda : une main invisible*. op cit. doc pdf

¹¹ Voir en détails le rapport final d’Ernest MANIRUMVA sur l’« Etude sur les conflits sociaux liés à la gestion des terres et des propriétés foncières dans les sites de Nyabugete, Kinyankonge et Kamenge en mairie de Bujumbura ».

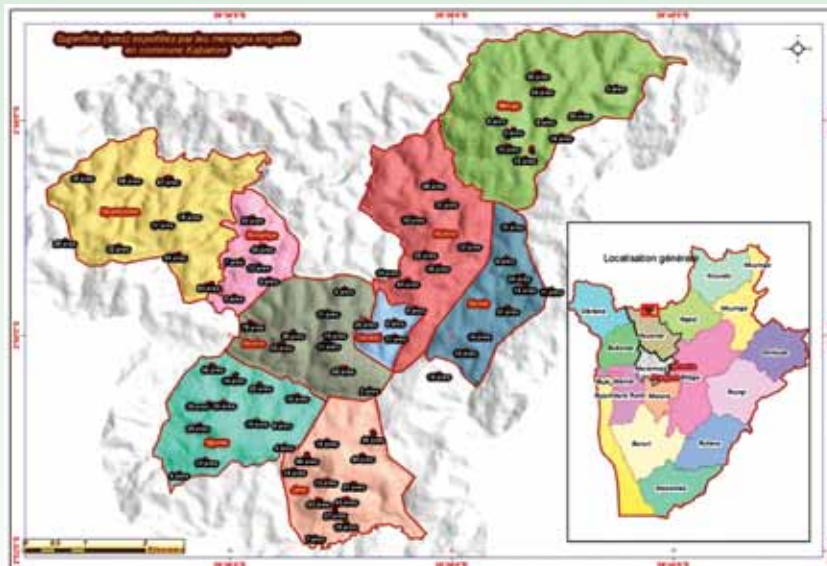


L'agriculture familiale et l'exiguïté des terres cultivables au Burundi

Les paysans burundais pratiquent pour l'essentiel une agriculture familiale intensive et multiséculaire. Les Burundais ont toujours vécu dans ce mode de vie agricole jusqu'aujourd'hui. C'est cette agriculture pratiquée sur de petits lopins de terre qui fait vivre plus de 90% de Burundais. Les cultures vivrières qui y sont pratiquées « occupent la plus grande partie de l'espace cultivable, soit environ 1.210.000 ha »¹.

Sur cet espace morcelé, on rencontre la banane, le haricot, les céréales (maïs, blé, sorgho, riz, éleusine), les tubercules (taro, manioc, patate douce, pomme de terre, etc.). Il faut ajouter d'autres cultures comme le petit pois, l'arachide, les fruits, les légumes et les cultures de rente (thé, coton, café, etc.)

L'exploitation de ces terres émietées, avec des dimensions souvent en dessous de 0.5ha, pose problème et influe négativement sur la production. « L'analyse du financement du secteur agricole au Burundi » publié en mars 2011, montre que le volume total brut des productions est resté relativement très faible et fluctuant variant entre 2.965.000 tonnes en 1994 et 3.874.000 tonnes en 2002. Elle était de 3.617.000 tonnes en 1990 et de 3.779.000 tonnes en 2007.

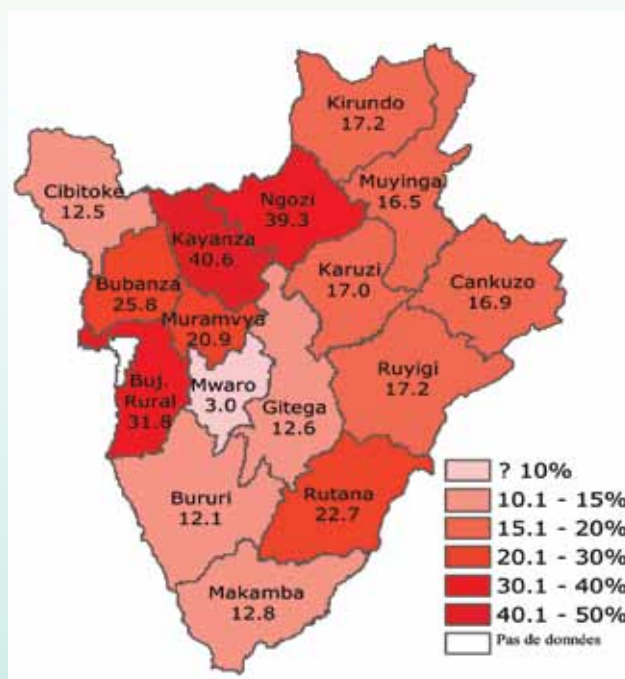


Source ADISCO

Les deux cartes reprises dans ce paragraphe, une réalisée par le PAM et l'autre par l'ADISCO en communes Kabare et Rutegama révèlent qu'en réalité, la moyenne des terres cultivées se situe à 0.38 ha et non à 0.5 comme on l'entend trop souvent.

S'il faut toujours se référer aux chiffres, une étude faite par le PAM sur l'insécurité alimentaire au Burundi donne des chiffres alarmants sur la répartition de la terre selon les ménages : « 42,1% des ménages qui ont accès à la terre sont propriétaires de parcelles mesurant 0.25 ha ou moins, 21,4% sont propriétaires d'une parcelle dont la superficie varie entre 0.25 ha et 0,50 ha tandis que 13,8% sont propriétaires d'une parcelle dont la superficie se situe entre 0,50 ha – 0,75 ha. L'enquête a aussi révélé que 7,7% des ménages sont propriétaires des terres dont la superficie se situe entre 0,75 ha – 1ha. 9% possèdent des parcelles de plus de 1 ha et 5,9% ne possèdent pas de parcelle ».

L'enquête révèle aussi « des disparités importantes d'une province à l'autre, avec une plus grande proportion de ménages possédant 0,25 ha ou moins résidant dans les provinces de Kayanza (40,6%), de Ngozi (39,3%), de Bujumbura Rural (31,8%) et de Bubanza (25,8%) ».



Source PAM

Jérôme BONNARD, journaliste de France 24, attaquant en effet dans son reportage du 07 janvier 2011 sur les conflits fonciers au Burundi : « Toujours plus de paysans, mais de moins en moins de terres à partager. Au Burundi, la pression démographique est une bombe à retardement ». Nous ne saurions dire mieux.

¹ Voir : Analyse du financement du secteur agricole au Burundi, Bujumbura, Mars 2011, p 21



Le code foncier et l'agriculture familiale

Avec la révision du code foncier en 2011, beaucoup d'aspects juridiques ont évolué, mais on remarque qu'il ne touche pas jusqu'ici de façon radicale aux problèmes liés à la gestion viable de la terre.

Le nœud de la difficile question de la gestion de la terre réside dans la sacralité et l'inviolabilité même du droit à la terre. Mais sans toutefois violer le droit et la sacralité du droit à la propriété, une remise en cause de la gestion de la terre s'avère indispensable au Burundi.



Certains spécialistes du droit foncier ont relevé un certain nombre de lacunes, d'imprécisions et d'incohérence dans la nouvelle loi foncière en vigueur depuis août 2011 : « Des problèmes importants – relevant en particulier de l'emprise trop forte d'une minorité de personnes sur les terres des populations paysannes – ne seront probablement que très partiellement résolus. Par ailleurs, la réforme est principalement axée sur la "sécurisation foncière" et la prévention des conflits, sans prendre en compte la problématique majeure des conflits fonciers déjà existants ni les incertitudes liées à la transformation des modes successoraux coutumiers. La réforme ne s'inscrit pas, non plus, dans une vision agraire ou *socio-démographique* définie sur le long terme et risque peut-être même de se trouver en contradiction avec de futures mesures politiques relevant de ces différents domaines »¹².

Il convient alors de toiletter d'avantage cette loi, de la mettre en adéquation avec les réalités du moment et la vision politique d'avenir en matière foncière afin d'établir des règles d'exploitation de la terre comme cela est le cas ailleurs sous d'autres cieux, même si les contextes ne sont pas les mêmes.

Dans notre pays, quoi que des personnes ayant des propriétés de grandes dimensions ne soient pas nombreuses, elles existent tout de même surtout dans les provinces encore moins densément peuplées et même dans la plaine de l'Imbo.

L'accès des femmes à la terre

Nous l'avons souligné plus haut, la femme n'a pas jusqu'ici joui d'une certaine considération dans la société burundaise en matière d'héritage. Pourtant, on reconnaît aujourd'hui que les femmes constituent un véritable creuset de l'économie du monde rural.

Le système d'héritage patrilinéaire érigé en principe en faveur des hommes continue de priver la femme de ses droits fondamentaux en matière foncière, à savoir le droit à la propriété. Ce système s'encre malheureusement dans une culture et une tradition qui ne valorisent presque pas la femme dans ce domaine, ce qui fait que les femmes elles-mêmes ne prennent pas conscience qu'elles ont les mêmes droits que les hommes dans le domaine foncier. Ce manque de terre reste la justification première des champs collectifs où les femmes sans terres peuvent espérer récolter quelques miettes pour la famille.

Les études menées montrent qu'un pourcentage élevé des femmes considère les biens fonciers comme devant absolument appartenir à leurs maris. En effet, « plus de 50% des femmes croient que la possession des biens matériels comme la terre est pour les hommes. Cette croyance populaire va à l'encontre des revendications des associations féminines. »¹³

Le problème devient de plus en plus délicat car jusqu'ici et de façon générale, les conflits fonciers opposaient les frères seulement. La question que se posent beaucoup de chercheurs dans ce domaine est ce qui adviendra quand les filles entreront dans la danse.

Une analyse minutieuse révèle la tendance à « une féminisation de l'agriculture (...) avec une responsabilisation accrue des femmes en matière de production vivrière. Ce phénomène de féminisation de l'agriculture, n'est paradoxalement pas accompagné d'une féminisation du foncier »¹⁴. Or si la production vivrière représente une production importante, la femme devrait y trouver son compte.

Ce sont ces questions profondes auxquelles il faut s'attaquer quand on élabore des lettres de politiques ou des lois s'inscrivant dans la logique de longue durée.

¹² Dominik Kohlhausen, Commentaires sur la loi n°1/13 du 9 août 2011 portant révision du code foncier du Burundi (IOB, Université d'Anvers) kohlhausen@gmx.net 10 janvier 2012.

¹³ AFEBO 2008, cité par Marthe Diarra, dans une étude conduite par le PTRPC s'intitulant « Meilleurs accès des femmes à la terre », réalisée en 2010. Voir en détail : http://www.ifad.org/english/land/women_land/WomenAndLand_Burundi_Report_French.pdf

¹⁴ ¹dem



La villagisation : solution miracle au problème d'émiettement des terres ?

La nouvelle politique de villagisation mise en avant par le gouvernement a des avantages tout comme des inconvénients. En regroupant les populations sur un espace réduit, on libère certes de l'espace qui sera finalement dédié aux cultures. Mais que dire de la rentabilité et la fertilité des terres libérées? Que dire du vol des récoltes au champ, un phénomène qui a pris énormément d'ampleur.

Théoriquement la villagisation doit « conduire le pays d'une situation d'habitat dispersé à celle d'un habitat regroupé, afin de faciliter l'accès des populations aux services de base (éducation, santé, eau, électricité, etc.)¹⁵.

Mais on constate malheureusement que « les implications à long terme sur la fertilité des agro-écosystèmes, sur l'organisation du travail au sein des ménages et, finalement sur la sécurité alimentaire, risquent d'en être catastrophiques »¹⁶.

Loin de leurs terres, les paysans ne seront plus capables de fertiliser leurs lopins de terre par de la fumure organique provenant des déchets ménagers comme cela est de coutume chez les paysans. Comme le souligne François Grünewald et comme conséquence, la villagisation « pourrait à terme, si on ne tient pas compte des enjeux de reconstitution de la fertilité organique des terres cultivées, induire une dégradation sérieuse des conditions de production agricole et donc, une



crise alimentaire et sociale »¹⁷.

Le fort attachement des Burundais à la terre, comme nous l'avons déjà signalé plus haut, reste aussi un des grands défis de la bonne politique de villagisation. La villagisation n'est pas une expérience nouvelle en Afrique. D'autres pays l'ont déjà expérimentée et dans la plupart des cas, cette politique s'est révélée seulement efficace en matière d'accès des populations aux services de base mais elle n'a vraiment jamais cadré pas avec le développement agricole paysan ou l'agriculture familiale. Il faut ici comprendre que nous ne nous inscrivons pas contre la villagisation. Nous interpellons plutôt les décideurs qui mettent en application cette nouvelle politique à tenir compte de tous les enjeux agricoles et de passer au peigne fin tous les aspects stratégiques pour faire avancer la villagisation en même temps que l'agriculture familiale.

¹⁵ François Grünewald, In : « Humanitaire «Le génocide des tutsis : une abjection pour l'Humanité, un échec pour les humanitaires», numéro 10, printemps/été 2004. http://www.urd.org/IMG/pdf/publispe_machette.pdf

¹⁶

¹⁷ Idem

Conclusion et recommandations

Beaucoup d'obstacles au développement de l'agriculture familiale relèvent pour ainsi dire de l'absence d'une gestion viable de la terre, étant donné qu'il appartient encore à chaque paysan de gérer comme bon lui semble sa propriété, d'où un morcellement exagéré des terres arables. Il faut aussi souligner à ce sujet l'importance de la pression démographique sur la terre.

À l'égard de tous ces aspects problématiques, le réaménagement des terres arables au Burundi devrait faire objet d'une attention particulière étant donné que c'est une condition sine qua non pour la bonne gestion de la terre face à la pression démographique qui ne fait que révéler ses premières conséquences. Des mesures rigoureuses devraient être mises en place afin de stopper le morcellement des terres et fixer tout

au moins les dimensions au-delà desquelles le morcellement n'est plus possible.

La réadaptation du code foncier aux problèmes à la fois actuels et prévisibles, du pays s'avère également indispensable en matière foncière. Ce code devrait aussi répondre aux orientations générales des lettres de politiques et programmes nationaux visant le développement du secteur agricole qui fait vivre le gros de la population burundaise et procure des devises au pays.

Une remise en cause de la gestion des terres devrait être envisagée et dans un pays comme le nôtre, l'agriculture familiale devrait plutôt être largement soutenue et suffisamment accompagnée.

Jonas Eric UWIZERA



La position des politiques face à l'agriculture familiale

La ministre de l'Agriculture et de l'Elevage Madame Odette KAYITESI a accepté de répondre aux questions de notre rédaction sur l'agriculture familiale au Burundi et ses défis. Nous vous laissons le soin de découvrir dans les lignes suivantes la vision et la position du ministère et partant du gouvernement sur les défis agricoles de notre pays.



L VDC. Excellence Madame la Ministre, le document de PNIA indique l'ambition du Gouvernement du Burundi de promouvoir l'agriculture commerciale. Qu'est ce que cela signifie dans notre pays où les terres cultivées sont devenues rares.

Mme la Ministre : Le PNIA est un cadre de cohérence et de coordination des investissements dans le secteur agricole pour les prochaines années (2012-2017) et ses objectifs sont :

- i) assurer la sécurité alimentaire pour tous,
- ii) augmenter les revenus des ménages;
- iii) procurer des devises,
- iv) fournir la matière pour le secteur industriel et
- v) créer des emplois dans le domaine de la transformation

des produits agricoles et des services connexes à l'agriculture.

Le PNIA vise alors à opérationnaliser la SAN et le Cadre Stratégique de lutte contre la Pauvreté (CSLP II). Il est en outre en phase avec les engagements pris dans le cadre du Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA) par le Gouvernement du Burundi qui compte transformer la menace actuelle d'insécurité alimentaire en une opportunité pour la conversion en profondeur de l'agriculture burundaise en vue de satisfaire les besoins nationaux et devenir exportatrice nette de denrées alimentaires.

Le problème de terres est identifié comme étant une contrainte entravant l'agriculture burundaise, mais ce problème pourra trouver une solution dans les programmes définis dans le PNIA à savoir le programme n°1, accroissement durable de la production et de la sécurité alimentaire



surtout dans ses deux sous programmes, Protection du capital productif et aménagement et réhabilitation des périmètres irrigués. Le programme de villagisation du Gouvernement pourra aussi contribuer aux bons résultats du PNIA.

LVDC. Quand les riches vont s'accaparer de la totalité des terres, vont-ils nourrir des millions de paysans qui seront désormais sans terres?

Mme la Ministre : Le PNIA n'envisage jamais la vente des terres des pauvres agriculteurs aux riches, plutôt, il prévoit la consolidation des terres des petits agriculteurs pour avoir au moins un hectare (1ha) mais aussi, comme on l'a déjà signalé, la protection du capital productif par :

- la réduction de l'érosion et protection des sols, la restauration de la fertilité par aménagement des bassins versants/marais avec l'intégration de l'élevage bovin;

- la restauration du couvert forestier sur les terres surtout les terres dégradées;

- la mobilisation des eaux de surface par des ouvrages de rétention des eaux pluviales, barrages et retenues collinaires.

Le PNIA prévoit aussi l'aménagement et la réhabilitation des marais et des périmètres irrigués dont l'objectif est d'accroître les surfaces irriguées et la productivité des marais et des plaines irriguées et cela va se faire surtout dans les régions du Moso, de l'Imbo et du Bugesera où la sécheresse est fréquente.

LVDC : Comment les sans terres vont-ils vivre? Vous ne craignez pas un flux massif vers les villes alors que l'emploi est une autre question dans les villes.

Mme la Ministre : Il convient de souligner que le Gouvernement du Burundi accorde une importance au ciblage

Selon la ministre de l'Agriculture et de l'Elevage les grands défis auxquels fait face l'agriculture burundaise sont les suivants:

- **la faible fertilité des terres et la dégradation des écosystèmes naturels ;**
- **l'insuffisance et la faible utilisation des intrants performants de production (semences et plants sélectionnés, races animales améliorées, fertilisants, pesticides, mécanisation, etc.) ;**
- **la recrudescence des maladies et ravageurs très dommageables pour les cultures (mosaïque virale du manioc, fusariose du bananier, etc.) et pour les animaux (maladies à tiques pour les bovins, maladies infectieuses virales transfrontalières fièvre aphteuse, dermatose nodulaire, peste porcine, maladie de Newcastle etc.) verminoses, peste porcine, fièvre aphteuse, etc.) ;**
- **les changements climatiques ont perturbé et désorganisé les activités agricoles à majorité pluviales ;**
- **la non maîtrise et l'insuffisance des techniques de gestion des ressources en eau pour l'irrigation des cultures ;**
- **l'insuffisance des technologies de transformation et de conservation des produits agricoles, sylvicoles et d'élevage ;**
- **les problèmes fonciers et la pression démographique sur les terres, sur les écosystèmes naturels protégés et l'insuffisance des activités non agricoles génératrices de revenus ;**
- **le faible pouvoir d'achat et la faible formation des familles rurales pour accéder au crédit agricole et aux facteurs performants de production ;**
- **l'absence de mécanismes de financement durable du développement du secteur rural ;**
- **l'étroitesse des marchés d'écoulement des produits agricoles et d'élevage ;**
- **l'enclavement du pays et des nombreuses zones rurales de production à l'origine de la flambée des coûts de production et de la mévente des produits agricoles.**

des groupes vulnérables (enfants mal nourris, mères vulnérables, population de rapatriés, les sans terres et les familles dont des membres sont affectés par le VIH/SIDA) dans la mise en œuvre des activités de développement.

Ainsi, le programme de sécurité alimentaire constitue une très grande préoccupation et tous les programmes et sous programmes du PNIA contribuent à sa réalisation.

Sur ce, on peut signaler quelques sous programmes suivants :

- Intensification des productions agricoles qui va conduire à l'accroissement des rendements et création des marchés.
- Développement de la pêche et de l'aquaculture qui va améliorer les revenus des ménages impliqués dans les activités de pêche et de pisciculture.
- Organisation des producteurs et renforcement de leurs capacités. Le modèle coopératif sera encouragé en plus des associations sans but lucratif, les producteurs seront amenés à être plus actifs dans le développement économique en général et de l'agriculture en particulier. Ils vont aussi développer un partenariat public / privé et des cadres de dialogues décentralisés. En se basant sur les éléments ci-haut cités, on pourra diminuer ou éliminer un flux massif vers les villes.

LVDC : Quelle place donnez-vous à l'agriculture familiale

au Burundi qui fait vivre l'essentiel du pays?

Mme la Ministre : L'agriculture burundaise a une place très importante dans la vie du pays car elle a pour mission fondamentale d'assurer à tous les Burundais la sécurité alimentaire en quantité et en qualité.

Pour ce faire, elle devra se transformer d'une agriculture de subsistance à une agriculture familiale et commerciale,



assurant un revenu décent aux ménages et soucieuse de l'environnement et de la bonne gestion des ressources.

Cette agriculture sera pratiquée sur des exploitations dont la taille moyenne devra atteindre 1ha par exploitation contre 0.5ha et dont les sols auront retrouvé une fertilité suffisante pour permettre des rendements qui se comparent aux meilleures performances africaines.

Les agriculteurs qui participeront à ces changements profonds seront des exploitants organisés et possédant les qualifications techniques nécessaires pour réaliser la mission du secteur agricole.

LVDC : Quelle a été l'évolution de cette agriculture au cours du temps? Qu'en est-il aujourd'hui?

Mme la Ministre : Le secteur agricole constituait le moteur de l'économie nationale et devrait être le garant de la sécurité alimentaire des populations. Il représentait et continue de représenter l'activité dominante de l'économie nationale.

Malgré quelques bonnes performances enregistrées, le taux de croissance global du secteur (estimé à 2,6%) reste inférieur à celui de la croissance démographique (2,9%). Mais il s'agit essentiellement d'une agriculture de subsistance.

L'agriculture est pratiquée d'une façon rudimentaire par environ 1,2 millions de familles rurales sur de très petites exploitations dont la taille moyenne se situe autour de 0.5 ha.

Les sols du Burundi sont considérés comme étant d'une fertilité relativement faible, la pression démographique sur les terres accentue les problèmes fonciers qui à leur tour aggravent le niveau de productivité et la détérioration de l'environnement.

L'agriculture burundaise dépend presque totalement des pluies. Malheureusement depuis plusieurs années, la pluviométrie au Burundi ne suit plus aucun régime régulier et prévisible.

Malgré sa position importante dans l'économie (contribution au PIB et % de la population agricole), la productivité du secteur agricole est très faible en comparaison avec d'autres pays africains.

•

LVDC : Vous mettez en avant la promotion de quelques filières agricoles: comment pensez-vous vous y prendre en cas d'attaque de maladies de ces filières (pour ceux qui les auraient déjà développées) ?

Mme la Ministre : Ce programme consiste à organiser les nouvelles filières et consolider des filières existantes dans une perspective d'accroissement de la sécurité alimentaire et des revenus des populations et des recettes ou des économies de devises pour le pays.

Les approches sont identiques à celles de filières traditionnelles notamment en termes de mise en place de plateformes (partenariat public-privé) et disponibilité d'appuis financiers et de conseils. Il faut signaler aussi que des mesures sanitaires et phytosanitaires seront appliquées.

LVDC : Tout le monde se rappelle de la surproduction de la patate douce il y a quelques années. En cas de surproduction que prévoyez-vous pour que les produits agricoles puissent trouver un marché ?

Mme la Ministre : L'augmentation des productions agricoles nécessitera la mise en place d'une série d'infrastructures en aval de la production, soit pour la commercialisation et la conservation, soit pour la transformation en vue de leur donner une valeur ajoutée avant leur commercialisation. Certaines infrastructures existent mais sont en mauvais état, d'autres sont à mettre en place.

Le PNIA prévoit le renforcement du réseau des pistes d'évacuation des produits surtout dans les zones enclavées, l'appui aux organisations des producteurs en matière de capacités de stockage de leurs produits et l'appui aux communes pour le renforcement du réseau de marchés ruraux.

LVDC : La mécanisation de l'agriculture ne va-t-il pas jeter beaucoup de gens dans la rue?

Mme la Ministre : La mécanisation de l'agriculture ne va pas jeter beaucoup de gens dans la rue mais, plutôt, avec la consolidation des terres, de petits agriculteurs pour avoir au moins un hectare (1ha) mais aussi, la protection du capital productif surtout la réhabilitation et l'aménagement des marais et des plaines irrigables, le besoin de mécanisation de l'agriculture se fera sentir.

Ainsi, avec l'augmentation de la production, d'autres activités génératrices de revenus seront mises en place, entre autres des activités en rapport avec les unités de transformation et de conservation des produits agricoles.

LVDC : La rotation est une technique fondamentale des pratiques agricoles, comment l'envisagez-vous dans une agriculture centrée sur les filières?

Mme la Ministre : La rotation est une technique fondamentale des pratiques agricoles qui est organisée surtout dans le sens de restaurer la fertilité des sols et éviter de développement de certaines maladies et ravageurs des cultures. Mais, comme le PNIA prévoit la protection du capital productif en se basant sur la réduction de l'érosion et protection des sols, la restauration de la fertilité par aménagement des bassins versants/marais avec l'intégration de l'élevage bovin, la restauration du couvert forestier sur les terres surtout les terres dégradées et l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires, il ya lieu de (dire) que cette pratique n'est plus important.

Toutefois, cette pratique pourra être envisagée au sein même des filières vivrières en vue d'exploiter au moins deux filières.

Propos recueillis par la Rédaction





Le développement de l'agriculture familiale passe avant tout par des choix politiques courageux



En Afrique et dans plusieurs pays du monde, la question agraire représente le choix politique le plus crucial que doit prendre un Etat. Refuser de faire ce choix de manière claire, ne peut conduire qu'à des retards préjudiciables au développement.

Le premier choix est évidemment celui du modèle à promouvoir à savoir l'appui à une agriculture familiale ou la dépossession de petits paysans pour confier l'agriculture à une petite élite qui met en œuvre une agriculture commerciale. Le Burundi semble naviguer entre les deux comme l'indiquent les documents de politique nationale (PNIA, SAN, etc.) même si le discours indique que l'on aurait préféré la voie commerciale.

Si vraiment il existe quelques rares personnes qui possèdent des étendues plus grandes qui leur permettent de développer une agriculture commerciale, elles peuvent généralement accéder à des crédits bancaires et des facilités qui existent dans le pays. Les budgets de l'Etat ne devraient pas leur consacrer les moyens si rares au soutien de cette classe de privilégiés.

Le choix que vient de faire le pays de subventionner les engrais de manière cohérente par la mise en place d'un

"basket fund" (panier commun) alimenté par le budget national et les bailleurs de fonds représente une grande avancée dans le soutien à l'agriculture familiale. Mais il faut l'avouer, finalement peu de personnes saisissent cette opportunité (moins de 20% de la population), soit par manque de motivation comme nous l'avons expliqué, soit parce qu'ils ont des difficultés à trouver les montants même s'ils sont fortement subventionnés. Il ne me semble pas en tout cas qu'il soit raisonnable, comme le demandent certaines organisations, de réduire le coût des engrais à un maximum de 400 F qui représenterait une subvention de 92%. Un tel mécanisme serait peu durable et incompatible avec les traités internationaux que le pays a signés.

La question majeure que pose le soutien à l'agriculture familiale est son émiettement. En effet, il est très difficile d'assurer un accompagnement de proximité à 1.6 millions de petits paysans dispersés sur le territoire national, de les aider à accéder au conseil à l'exploitation, aux facilités de stockage et de commercialisation. C'est pourquoi le **développement de véritables coopératives agricoles** nous semble la voie qui doit être privilégiée.

Les paysans regroupés en coopératives peuvent ainsi s'approvisionner en semences et en intrants de qualité, orga-



niser l'autoformation, le stockage et la transformation des produits. Par ce canal, les paysans mieux formés peuvent rapidement servir de modèles et de stimulus à ceux plus faibles ou moins initiés. Il s'agit de promouvoir un véritable mouvement coopératif et non de favoriser l'éclosion d'une multitude de petites associations dont le seul but est de capter l'aide facile et non de se mobiliser pour améliorer leurs systèmes de production et de commercialisation. Une coopérative par zone administrative, ou par bassin accompagnée de manière professionnelle pourrait participer efficacement à trouver des solutions paysannes aux questions paysannes.

Il s'agirait de **coopératives multifonctionnelles** et non de groupements fondés sur une seule filière qui ne sont pas en mesure de trouver des solutions globales aux questions d'un terroir, ni de valoriser les importantes infrastructures dont a besoin une coopérative. Néanmoins, les coopératives, fer de lance du développement de l'agriculture familiale, ont besoin de soutiens importants pour pouvoir jouer pleinement leur rôle. Au Burundi, la nouvelle loi sur les groupements pré coopératifs (GPC) reste muette sur les facilités qui leur sont accordées (détaxation, subventions de départ, formations par exemple). Il est donc urgent que des mesures d'application viennent combler le vide actuel sinon il sera difficile de voir ce qui aura réellement changé entre les associations et les GPC (Groupements pré coopératifs).

Les véritables coopératives quant à elles continuent à être traitées comme n'importe quelle société commerciale et l'API (Agence burundaise de promotion des Investissements) sur son site internet va jusqu'à considérer au mépris des principes coopératifs universels qu'elles partagent

les bénéficiaires au prorata de leur participation au capital ou que le nombre de votes dans les organes de décision est fonction de l'actionnariat au mépris du principe un homme une voix qui régit les coopératives. C'est dire que notre pays a encore un long chemin à parcourir et cela passe obligatoirement par la création d'un centre de formation coopérative, tant les besoins sont immenses sur ce chantier.

Mais aucun pays ne peut développer son agriculture si des mesures draconiennes ne sont pas prises. Il y a quelques pilules amères à avaler pour sauver notre agriculture. La première est celle qui voit le jour : il est **crucial de subventionner l'agriculture**. Une des plus grandes injustices des politiques d'ajustement structurel du FMI et de la Banque mondiale aura été de refuser à nos pays de soutenir leur agriculture au moment où les pays riches inondaient la leur de subventions colossales. Ces derniers se sont permis des dumpings parfois monstrueux avec une stratégie planifiée de conquérir des parts de marché, casser les agriculteurs des pays dits moins compétitifs et rester maître unique de filières que l'on peut alors manipuler à sa guise surtout si on opère leur introduction en bourse comme c'est déjà le cas pour le riz, le maïs, les huiles végétales, etc.

Nos pays ont donc **le devoir de protéger l'agriculture locale de telles importations dévastatrices**. On peut à cet égard saluer la décision de la communauté Est-Africaine d'imposer un tarif extérieur commun de 75% sur toutes les importations du riz. Néanmoins, même à l'intérieur des espaces d'intégration économique régionale de graves disparités existent entre les Etats et il reste nécessaire d'envisager des mesures de sauvegarde pour les pays particulièrement fragiles comme le nôtre. Le riz tanzanien par exemple est en train d'étouffer le développement de notre riziculture.



Un autre défi majeur auquel les pays africains doivent faire face est **la grave pauvreté qui règne dans les villes africaines**. Ces populations à très faibles revenus représentent des menaces importantes pour la paix nationale surtout qu'ils sont regroupés et peuvent plus facilement organiser des actions de revendication à l'instar des "émeutes de la faim" qui secouent régulièrement plusieurs villes d'Afrique. Plusieurs pays font alors le choix d'autoriser des importations de produits bas de gamme pour nourrir ces bidonvilles sans mesurer les conséquences que cela aura sur l'agriculture locale. Les mesures prises depuis quelques mois pour détaxer les importations de produits alimentaires de base suite au coût de la vie devenue intenable en ville par exemple n'ont pas été suivies de mesures pour booster la production nationale de ces produits. Il est donc à craindre qu'à terme, les prix de ces denrées en devenant rares ne puissent à nouveau flamber et provoquer de nouvelles grognés cette fois-ci à la fois dans les villes et dans les campagnes.



L'autre mesure courageuse consiste à refuser les dons en aliments que nous offrent certains pays au motif pour aider nos pays alors qu'en réalité, ils cherchent à conquérir sur le long terme des parts de marché. Les dons alimentaires répétitifs du Japon au Burundi, malgré les protestations de la société civile doivent donc nous interroger.

Mais le combat pour la promotion de l'agriculture familiale est encore bien plus complexe. Grâce à des stratégies insidieuses, l'occident réussit progressivement à imposer à nos pays des modes de consommation extravertis. Les pays africains doivent comprendre que tant qu'ils mangeront essentiellement leur patate douce, leur manioc, leur banane, leur colocase ou taro, ils pourront exercer un réel contrôle sur ces denrées pour lesquels nous détenons du reste, un avantage comparatif incontestable. Il est vraiment crucial que nos politiques fassent la promotion d'un véritable patriotisme économique qui nous garantira la souveraineté alimentaire ou la souveraineté nationale tout court.

Au vue des ressources forcément limitées, il est également crucial que nos pays et en particulier le Burundi fassent des choix clairs et établissent des priorités.

Tant que le pays n'aura pas priorisé des actions fortes dans une politique fortement volontariste, il ne sera pas possible de briser le cercle vicieux du couple production-

faible production agricole : *"le pays est pauvre parce que son agriculture n'est pas performante et l'agriculture est peu performante parce que le pays est pauvre ne cesse-t-on d'entendre sous différentes formes"*.

Si notre pays par exemple faisait le choix d'investir dans quelques "cultures noyau" qui peuvent booster l'ensemble de l'exploitation agricole comme la banane, le manioc, le haricot ou dans le développement de nouvelles spéculations, il serait possible en quelques années d'observer des impacts rapides certains. Des budgets importants (10 milliards par an) pourraient par exemple être investis chaque année dans cette priorité et le reste du budget serait orienté vers les autres programmes. Je suis convaincu qu'avec des lignes directrices fortes négociées avec les populations, il soit possible en cinq ans de libérer notre pays du spectre de la famine.

Il est urgent d'oser, **il est urgent de faire confiance aux paysans**, les seuls qui trouvent dans l'agriculture leur seule voie de survie, les seuls qui vraiment sont prêts à y investir les efforts nécessaires, les seuls aussi qui maîtrisent ce métier et non les quelques riches qui y font une incursion opportuniste et qui lâchent prise à la moindre première difficulté.

Deogratias NIYONKURU



Post scriptum

Feuille de route pour améliorer les exploitations familiales paysannes

Une question reste suspendue sur les lèvres de tous les lecteurs de ce hors série de la Voix Des collines : ADISCO cherche-t-elle finalement à maintenir les paysans dans la pauvreté, dans le refus du progrès et de la modernité ? Que propose-t-elle concrètement pour améliorer le développement de l'agriculture familiale ?

Dans un monde dominé par des agronomes formés à l'école occidentale et qui font les louanges d'une agriculture fortement mécanisée et qui recourt intempestivement à des épandages démesurés de pesticides, la compréhension de systèmes intégrés pratiqués sur de petites superficies par des paysans pauvres et qui n'ont qu'un faible accès aux intrants modernes n'est pas facile.

Pour ceux qui croient que l'occident reste le modèle à imiter, répétons que l'agriculture des pays développés est en pleine mutation et s'oriente elle aussi vers des systèmes intégrés que l'on regroupe aujourd'hui sous le vocable d'agrobiologie. Rappelons d'ailleurs que la grande majorité des sols africains (les sols ferrallitiques ou oxisols) sont fragiles et ne supportent pas des doses élevées d'engrais, de pesticides ou une mécanisation lourde contrairement aux sols des régions tempérées.

Soyons explicites : nous préconisons aussi l'amélioration de l'agriculture familiale, non pas pour qu'elle s'arrime sur le modèle occidental en perte de vitesse, auquel cas l'Afrique serait définitivement perdante, mais pour développer des modèles originaux propres à notre culture et à nos conditions agro écologiques.

Pour opérer une révolution verte durable, au sein des exploitations familiales paysannes nous préconisons pour notre pays la feuille de route ci-après, qui devra bien sûr être enrichie au cours d'un débat national.

1 La première démarche devrait porter sur la mise en place au niveau du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (si ce n'est pas au niveau de la deuxième vice-présidence) d'une agence en charge de l'appui aux exploitations familiales, dotée de la personnalité juridique et de l'autonomie de gestion [APEFI : agence de promotion des Exploitations Familiales Intégrées (EFI)]. Cette agence pourrait travailler à la fois avec les DPAE et des opérateurs de proximité.

2 L'agence gèrerait un fonds d'appui aux EFI alimenté à la fois par le budget national et les partenaires techniques et financiers et doté de procédures spécifiques (FONDEFI : fonds d'appui aux exploitations familiales intégrées). Le mode de gestion serait adapté de celui du CNFA (comité national des fertilisants et autres amendements).

3 Comme la question principale reste l'homme, la première démarche consistera à identifier les paysans qui sont prêts à investir dans l'agriculture. On pourrait partir par exemple de la liste de ceux qui ont acheté des engrais les deux dernières années (20 à 30% de la population) parce qu'ils ont fait preuve de leur volonté d'investir et améliorer leur agriculture.

4 Ces personnes, au cours d'un atelier participatif, organisé sur chaque colline élaboreraient un plan d'amélioration de leurs exploitations sur trois à cinq ans avec des engagements précis et détaillés par saison agricole. Par exemple en première année je vais tracer une haie antiérosive de 400 m dans mon exploitation, creuser une fosse fumièrre produisant 500 kilos de fumier, remplacer la moitié de mes vieux bananiers par de nouvelles variétés ; en seconde année renouveler ma plantation de caféier, acheter une vache améliorée, etc.

5 Un contrat est signé entre le paysan et l'agence et la commune pour conduire ces réformes (ce serait une espèce de plan d'affaire individualisé) et la personne reçoit une ligne de crédit remboursable sur sept ans et libéré selon un calendrier saisonnier en fonction de l'évaluation réalisée chaque saison. Le taux d'intérêt ne devrait pas dépasser 5% par an et le remboursement se ferait de manière progressive par saison. Il sera donc obligatoire d'intégrer dans l'exploitation des cultures à cycle court pour assurer le remboursement progressif.

6 Les fonds remboursés seraient immédiatement remis à un autre paysan qui aurait été identifié sur des critères bien définis de sorte que puisse fonctionner

une réelle caution solidaire et pour que le projet profite progressivement à l'ensemble de la communauté.

7 Dans chaque zone administrative ou dans chaque bassin versant d'une certaine importance, les paysans ciblés seraient accompagnés dans la mise en place d'une coopérative autogérée qui permettrait de disponibiliser les intrants, assurer le stockage ou la transformation ainsi que la commercialisation groupée, participer à la gestion du fonds de crédit et en négocier d'autres, assurer le contrôle des moniteurs agricoles et de l'opérateur de proximité.

8 Les plans d'action seraient consolidés et les thèmes communs feraient l'objet de formations intensives et concrètes pour les cadres impliqués dans l'accompagnement (moniteurs agricoles, personnel de l'agence et des opérateurs de proximité).

9 Le rôle des moniteurs agricoles serait revu et consisterait à suivre et conseiller sur chaque colline les paysans ciblés. L'essentiel de sa rémunération serait constituée d'une prime de performance en fonction des résultats obtenus par saison agricole. Un comité de vérification de ces performances du type de celui qui fonctionne au Minis-

tère de la santé (CPVV : comité provincial de vérification de validation) dans le cadre du financement basé sur les performances)

10 Chaque bénéficiaire ciblé constituerait autour de lui un groupe de paysans à qui il transmet régulièrement les formations reçues. Il a également le devoir de leur vendre en priorité au prix d'acquisition les semences, rejets, boutures qu'il a acquis sur la ligne de crédit.

11 L'administration communale serait également mise à contribution dans le suivi des moniteurs agricoles et des bénéficiaires en organisant par exemple chaque mois des journées de suivi. Les indicateurs de performance feraient partie de l'évaluation de l'administration communale.

12 Un tel mécanisme, avant sa généralisation, devrait être testé au niveau de quelques provinces ou de quelques communes.

Deogratias NIYONKURU



“Bâtissons ensemble un monde où les paysannes et les paysans retrouvent leur dignité et leur confiance en eux-mêmes”.





Appuyer l'agriculture familiale au Burundi est le seul moyen d'assurer un meilleur avenir à nos générations futures.

Avec l'appui de :

